L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 38 — Le numéro 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi 8 mars 1945

Lettre d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE KING ANNONCE QU'IL CONVOQUERA LE PARLEMENT POUR LE 19 MARS

Cette courte session aura deux buts: voter des crédits provisoires et obtenir l'approbation de l'attitude que le gouvernement prendra à la conférence de San-Francisco.—Il n'y aura pas d'élections générales avant juin.—M. King explique pourquoi il ne peut en appeler maintenant au peuple.—Une conférence impériale aura lieu à Londres avant la réunion des Nations-Unies à San-Francisco.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Après avoir tergiversé pendant des semaines, depuis l'élection complémentaire de Grey-nord, dans laquelle son ministre de la Défense nationale a été défait, le premier ministre du Canada a fini par se décider à agir. Les Chambres se réuniront le 19 mars: c'est ce que M. King a annoncé, en fin de semaine, au cours d'une causerie faite à la radio.

Ce ne sera pas la session régulière de 1945-1946, mais une session spéciale. Le but de cette courte session spéciale sera principalement de voter des crédits provisoires pour la période qui s'écoulera depuis le début de la nouvelle année financière jusqu'après les élections générales. C'est au nouveau Parlement qu'il appartiendra de voter les crédits nécessaires pour l'année financière tout entière expirant le 31 mars 1946. La votation de ces crédits provisoires, au cours d'une courte session avant la dissolution du Parlement actuel, évitera au gouvernement la nécessité de recourir à des mandats du Gouverneur général pour obtenir l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre et aux dépenses ordinaires de l'Etat, du début de la nouvelle année financière jusqu'à la tenue des prochaines élections générales. Le gouvernement, en effet, ne veut aucunement procéder par mandat du Gouverneur général pour financer notre effort de guerre et administrer le pays durant ladite période de temps.

M. King a donné également une autre raison pour tenir une session spéciale avant la dissolution du Parlement actuel. Cette raison, c'est la conférence de San-Francisco.

"Depuis la conférence de Crimée, une autre raison, déclare-t-il, a surgi pour motiver une courte session du Parlement actuel. Après la victoire, notre but suprême doit être de gagner la paix. Or, on ne saurait avoir de paix durable sans une action concertée des nations pacifiques. J'ai souvent exprimé l'opinion que les nations actuellement unies dans le commun dessein de gagner la guerre devraient chercher ensemble à assurer une paix durable. Le but de la prochaine conférence à San-Francisco, c'est de mettre sur pied un organisme international chargé d'assurer la paix et la sécurité dans le monde d'après-guerre. J'ai déjà dit que le Canada doit nécessairement être représenté à cette conférence. Il est essentiel que le Canada puisse s'exprimer nettement et énergiquement et d'une seule voix dans la discussion des problèmes mondiaux. Il importe donc qu'en partant pour San-Francisco la délégation canadienne puisse compter sur l'appui le plus entier du Parlement. Cet appui, nous tenterons de l'obtenir à la prochaine session."

Cette session spéciale aura donc un double but: voter d'abord les deniers nécessaires à la poursuite de la guerre et à l'administration du pays pendant la période qui s'écoulera entre l'ouverture de la nouvelle année financière et la tenue des prochaines élections fédérales, puis obtenir l'adhésion unanime du parlement, si possible, à l'attitude que le Canada prendra à la conférence internationale de San-Francisco.

INCERTITUDE DES ELECTIONS

Le premier ministre a également abordé un autre sujet dans sa causerie: celui des prochaines élections générales. Ce qu'il a dit à ce sujet, c'est ce qu'il avait déjà exprimé en d'autres occasions. La marche des événements militaires en Europe était le principal facteur dont il fallait tenir compte dans la détermination de la date des élections. Or, comme la fin du conflit en Europe était incertaine, la date des élections demeurait également incertaine. D'ici à la victoire finale contre l'Allemagne, aucune élection générale ne devrait être tenue, pour ne pas détourner l'attention des besoins urgents de la guerre. La vérité de cette assertion avait été amplement démontrée au cours de la récente élection complémentaire de Grey-nord. Mais, une fois la guerre terminée en Europe, le Canada devrait recourir aux élections générales le plus tôt possible, afin de déterminer quel gouvernement dirigera le Canada dans ses efforts pour gagner la paix.

M. King a présenté une autre raison pour ne pas tenir d'élections générales à ce moment-ci: c'est l'emprunt de la victoire. Celui-ci devrait commencer le 23 avril et prendre fin le 12 mai. Ce serait créer un désarroi sans fin que de mener de front une campagne d'élections générales et une campagne d'emprunt de la victoire. L'emprunt en souffrirait certainement. Pour éviter le sérieux chevauchement d'une campagne sur l'autre, il fallait ou bien terminer les élections générales avant l'emprunt de la victoire, ou bien ne tenir les élections qu'après un délai raisonnable suivant la fin de la campagne de l'emprunt de la Victoire. En ce qui concerne l'emprunt de la victoire, il serait particulièrement avantageux que les membres de tous les partis politiques s'unissent aux fins d'en faire le plus grand succès possible. Il était indubitable que pour atteindre ce but, il valait mieux que l'emprunt de la victoire précédât les élections générales.

Enfin, une dernière raison, d'après M. King, empêchait de tenir maintenant les élections générales: la conférence de San-Francisco. Notre pays devait y être représenté. S'il en était ainsi, la date des élections générales dépendait de la durée des délibérations de cette conférence.

"Il est clair, conclut le premier ministre, qu'on ne saurait tenir les élections générales avant le mois de juin, vu que l'emprunt de la victoire commencera le 23 avril et la conférence de San-Francisco, le 25 avril, pour se continuer en mai dans les deux cas. Il est impossible de fixer maintenant une date précise, parce qu'il est impossible de prédire la marche des hostilités. Toutefois, une chose est certaine: chaque mois et chaque jour nous rapprochent davantage de la fin du conflit. On n'a probablement pas tort d'exprimer l'espoir qu'avant la fin de la conférence de San-Francisco, toute résistance organisée en Allemagne aura été écrasée."

Ce qui ressort de la déclaration du premier ministre, c'est que nous n'aurons pas les élections générales avant juin. Il est même à se demander si elles auront lieu même durant ce mois. M. King laisse entendre qu'il ne veut pas fixer la date des élections générales avant la fin de l'emprunt de la victoire et celle de la conférence de San-Francisco. Si l'on ignore quand se terminera la conférence de San-Francisco, on sait fort bien que l'emprunt de la victoire se terminera le 12 mai. Or, il faut au moins huit semaines pour tenir les élections générales. Dans ce cas, les élections générales n'auraient pas lieu avant le commencement de juillet.

Dans le troisième message que M. King adressait, le 30 janvier, aux

(suite à la page cinq)

R.-H. Carlin sur un comité

R. H. Carlin, membre pour Sudbury à la Législature Ontarienne a été nommé à un comité choisi de 12 hommes, un comité qui fera un relevé de législation sur les relations du Travail.

Ce comité autorisé par un amendement du gouvernement sera formé de représentants de tous les partis dans la législature. Le but proposé au Comité sera d'améliorer les lois du Travail en Ontario, et d'étudier une nouvelle législation ouvrière qui serait soumise à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Recherché depuis 2 ans

La police militaire vient d'arrêter Ferdinand Courchesne à Timmins. Courchesne, un déserteur de l'armée depuis 21 mois, était recherché par le Service Sélectif de Sudbury. Le Bureau de Sudbury l'accuse d'avoir quitté son emploi à la mine Frood. Courchesne avait travaillé d'une façon intermittente à la mine Frood depuis 1942. Un mandat pour son arrestation fut émis, mais Courchesne fut reconnu par la police militaire avant que la Sûreté provinciale puisse servir le mandat.

Attention!

Que ceux qui veulent jouir l'un récital de musique incomparable ne manquent pas d'être au Capitol dimanche prochain, le 11 mars, à 8.30 hres précises pour entendre le jeune artiste-génie Canadien-français André Mathieu, pianiste de renommée mondiale. Aussi Gilles Lefebvre, violoniste d'Ottawa, dont le talent est reconnu. Mlle Colombe Pelletier, artiste de Montréal, accompagne M. Lefebvre au piano. Ce concert est sous les auspices du Club St-Louis.

En foule, donc! Venons acclamer nos jeunes mais grands artistes. Vous ne le regretterez pas.

Les billets sont en vente au presbytère Ste-Anne, au collège des Jésuites et à la Librairie Loisirs.

Le sang des nôtres

Le collégien est-il moins généreux ou moins patriote que le salarié qui place ses économies en Bonds de la Victoire? Certes, il ne peut offrir que rarement ses dollars ou même ses "trente-sous", mais ce qu'il a, il le donne généreusement.

Vendredi dernier à la C.R. de Sudbury, le noble sang de cinquante-deux Canadiens-français du Collège du Sacré-Coeur coulait librement pour le secours de nos blessés là-bas, à l'ombre de la mitraille... Il n'y a que le sacrifice de sa vie pour surpasser en grandeur un tel acte.

Nous comptions quarante-neuf collégiens présents à la clinique. Le Père-Modérateur de l'organisation, le Révérend Père Eugène Mongeau, s.j. ne put se retenir: "Je leur en ai promis cinquante, eh bien ils les auront!" Sur ce, il s'aligna derrière le quarante-neuvième collégien et fit sa généreuse part. En outre l'on remarqua la présence de MM. les professeurs Alfred Osborne et Ivan Lemieux, tous deux du collège.

Amis soldats cette donation en groupe ne sera point notre dernière car nous réalisons davantage aujourd'hui, combien vous est nécessaire aux moments sombres de ce cataclysme universel, le peu de sang que nous pouvons vous offrir.

Nous avons inauguré un nouveau genre de service pour vous venir en aide et nous tenons sincèrement à continuer cette belle oeuvre, si modeste soit-elle, tant que vous demanderez de notre sang et tant qu'il existera des braves preux comme vous, chers Canadiens, nos frères.

Maurice St-Pierre

Autre contrat de travail

Lors d'une réunion spéciale, le Conseil de Sudbury et l'Union des Employés Civiques ont approuvé, à l'exception d'une clause, une entente collective. D'après l'entente actuelle, la boutique fermée n'est pas acceptée. Toutefois, les employés obtiendront deux semaines de vacances payées par année. La ville paiera aux employés les cinq jours de congés fixés par la loi chaque année. Chaque employé recevra temps et demi pour tout surtemps donné en plus de 48 heures par semaine. La Ville continuera les mêmes paiements en cas de maladie que ceux en vigueur actuellement. On estime que la semaine de vacances additionnelles, le salaire pour congés établis par la loi, et l'augmentation de 50% pour surtemps grossira le budget de la corporation de $12,000 et peut-être $18,000.

Autre échelle des salaires

Le conseil de ville a préparé une nouvelle échelle de salaires pour le personnel de l'hôtel de Ville et tous les employés à salaire. La nouvelle échelle n'accorde pas toutefois de grosses augmentations. Elle a pour but d'inclure le bonus de vie chère dans le salaire fixe. Elle établit aussi un standard pour toutes les positions, plutôt que pour chaque individu. Il y aura un minimum et un maximum pour chaque classification.

Expansion de l'Hydro

Les citoyens ruraux du district de Sudbury, qui ne jouissent pas du service hydro-électrique auront leur part dans le programme d'extension entrepris par la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario. Ce programme propose d'ajouter 10 mille nouveaux consommateurs ruraux aux listes actuelles. Sept mille seraient desservis par les lignes existantes, et trois mille par les lignes montées dernièrement. Il y a actuellement 146,870 consommateurs d'électricité dans les sections rurales de la province. Et quelle portion du programme d'extension sera accordé au district Sudbury n'a pas été révélée encore.

Un peu plus de bière

Les buvettes de Sudbury ne pourront plus allonger leurs heures de vente d'ici quelques temps...ceci malgré le fait qu'une plus grande quantité de bière est accordée aux hôtels. La Commission des Liqueurs vient de reviser et changer les allocations faites aux hôtels de la province. C'est-à-dire, la Commission a coupé les envois aux hôtels qui en manquaient. Ce manque de bière avait été causé en grande partie par une affluence d'ouvriers. Les Hôtels de Sudbury verront donc leur envoi de bière grossi un peu. Toutefois, l'augmentation n'est pas assez considérable pour allonger les heures de vente.

OPINIONS ET EVENEMENTS

La confédération canadienne a été établie par et pour l'élément français.

Les Canadiens français ont souvent l'impression d'être, dans ce pays, des étrangers. Ne se sentent-ils pas mal à l'aise souvent? Aussi quand il est temps de prendre une décision qui les protégerait contre l'ambition de l'autre partie contractante ils se demandent toujours: que vont dire les Anglais.

Il faut se défaire de cette idée. "La Confédération, c'est nous qui l'avons voulue, nous qui l'avons exigée". (Groulx) Vous me rétorquez que cette affirmation provient d'un historien canadien-français. Eh bien! écoutez Macdonald qui favorisait l'établissement central pour tout le Canada. Il ne peut s'empêcher de dire: "En premier lieu, le Bas-Canada n'y aurait jamais consenti (à l'union législative), parce que les Canadiens français étant en minorité et possédant qu'advenant l'union avec les autres provinces, leurs institutions et leurs loi pourraient être assaillies, et leurs associations ancestrales attaquées et mises en danger. Pour toutes ces raisons, il était à présumer que toute proposition quelconque qui entraînerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada serait vue avec la plus extrême défaveur de la population de cette partie du pays". (débats sur la confédération 1865 p. 30).

Puisque la Confédération a confirmé en tout l'égalité des deux races, il ne faut pas agir comme des immigrants arrivant au pays avec l'intention de se débarrasser au plus tôt de leurs attaches nationales. Eux, ils ont peut-être raison. Mais nous, aucune.

Ne faisons pas la bête couchante. Prévalons-nous de nos droits pour réclamer avec acharnement ce qui nous a été arraché par de gens pleins d'ambition et à cause de certains Canadiens français qui ont essayé de jouer au plus fin avec l'Anglais sans savoir que "la diplomatie roucoulante" n'apporte rien qui vaille au peuple canadien-français si ce n'est quelques avantages bien immédiats n'ayant aucune portée d'envergure.

Nous n'avons rien à nous faire pardonner. Ce n'est pas nous qui agissons comme le loup. Nous sommes Français de culture. Il faut le demeurer à tout prix. Sans cela, nous mourrons comme certains peuples qui n'avaient pas assez de vitalité interne. Nous avons, au contraire, tout ce qu'il faut pour devenir un peuple fort et un peuple pacifique qui sait se respecter et respecter les autres.

• •

Saviez-vous que...?

"Les Canadiens qui n'ont pas approuvé le don des milliards à l'Angleterre n'ont qu'à écrire à M. Churchill, 10, Dowing Street, Londres. — Sur réclamation, le gouvernement britannique renverra à chaque Canadien mécontent une somme de $200.00".

Cette réclame parue dans le journal "Le Bloc" illustre bien ce que nous coûte nos deux "cadeaux" à notre mère-patrie et à nos Alliés. (parmi lesquels sont inclus nos amis les communistes de Russie).

• •

Un bel éloge du Canadien français

"Je connais le Canadien français et je rends hommage à son esprit de justice et à son sens de la morale. Le Canadien français a gardé précieusement ce qu'il a de plus cher, sa langue; et en ce faisant il a établi sa vraie grandeur car, comme le disait un prêtre éminent, un peuple qui perd sa langue perd son âme elle-même. Mais aujourd'hui ce grand Canadien qu'est le Canadien français est assailli de toutes parts. Les principales attaques viennent de gens qui ne tarissent pas d'éloges pour d'autres peuples qui ont montré quelques-unes des vertus canadiennes-françaises..."

"Pour les tâches qui nous attendent, nous avons besoin des efforts de tous les Canadiens. Le peuple canadien-français ne faillira pas à son devoir dans cette grande oeuvre. Mais leur contribution devra venir d'eux comme une entité et non pas comme une force divisée, afin que le Canada puisse devenir prospère, grand et libre".

Ce monsieur, c'est un Anglais: M. Thomas-J. Keane, candidat du Bloc dans le comté de Sainte-Anne aux dernières élections provinciales. Beaucoup de Canadiens français ne trouvent pas l'audace pour "oser" dire de telles paroles.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

L'ACCORD

Tout comme dans la musique, dans la vie, c'est l'accord qui a le plus d'importance. Il est facile pour deux ou trois ou plusieurs personnes de bien s'entendre; il suffit tout simplement "de mettre de l'eau dans son vin". Cependant, il ne faut pas exiger d'un autre, ce que nous ne pourrions ou ne voudrions pas donner nous-même. Pour réussir à bien s'accorder, il faut tout d'abord être juste, franc et sincère. En plus il faut avoir une confiance absolue dans nos semblables.

Sinon, vous hésiterez à accorder une faveur à une personne qui vous aura, auparavant, trompé; votre confiance aura diminué ou peut-être complètement disparu. Tentez de faire renaître ce sentiment mort ou amoindri. Il faut savoir pardonner; erreurs et fautes, sont simplement des caractéristiques de la nature humaine.

Quand vous aurez tenté de repousser une personne qui vous demandera d'oublier une chose désagréable à son sujet, pensez qu'un jour vous pourrez vous trouver dans le même embarras et qu'il vous serait pénible de vous voir refuser le pardon et l'oubli d'une erreur faite dans une minute qu'il vous faudra regretter le reste de votre vie.

Pour s'entendre, il faut avoir bon coeur et faire tout en son possible pour comprendre le caractère et les goûts des autres.

Courrier de Lysette

D.— J'ai un ami soldat, actuellement outre-mer, qui me promet le mariage à son retour. Est-ce bien de l'attendre? J'ai 25 ans. Mes parents ne savent rien de cette affaire, etc., etc. — DECOURAGEE QUI PLEURE.

R.— Attendre... C'est le propre des femmes en tout temps et particulièrement en temps de guerre. Si vous devez placer votre avenir auprès de ce jeune homme, me demandez-vous? C'est à vous de le décider selon l'amour que vous éprouvez pour lui, la connaissance de ses qualités et des possibilités de bonheur et d'avenir qu'il a à vous offrir. Songez à tout cela avant de vous engager. Pourquoi ne confiez-vous pas votre projet à vos parents? Ils pourraient mieux vous éclairer. Vous ne me dites pas si c'est un ancien ami ou simplement un correspondant que ce soldat. Les mariages par correspondance ne sont guère à conseiller car ils sont sujets à caution. Le mariage par lui-même, même quand il est accompli avec tout le sérieux possible entre deux êtres qui se connaissent depuis longtemps est déjà un coup de dé, comment voulez-vous qu'un mariage édifié sur l'incognito puisse offrir de véritables garanties? C'est un coup de dé où les deux intéressés sont nécessairement mauvais joueurs.

• •

D.— Quelle couleur d'accessoires pourrais-je porter à l'été avec un manteau sport bleu-pâle. — QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.

R.— Je vous suppose blonde puisque vous portez du bleu-pâle. Le bleu-marine, les nouveaux bleus qu'on nomme bleu glacier, bleu faience, bleu nuage, bleu fumée, bleu nautique, etc., toute la gamme des roses nouveaux, plus vifs, plus colorés qu'autrefois, le noir, de beaux tons de chamois etc., sont autant de teintes qui trancheraient bien sur votre manteau bleu-pâle. Il est encore tôt pour choisir de nouvelles couleurs et vous verrez de multiples suggestions, n'en doutez pas.

• •

D.— Je travaille au froid, mes doigts gèlent et mes mains deviennent rouges, pleines de crevasses. Parfois, la peau se fendille jusqu'au sang. C'est vous dire que je souffre. On m'a recommandé diverses crèmes qui m'ont fait aucun bien. Auriez-vous un conseil à me donner. — LA MEME.

R.— Voici deux recettes de lotions pour gerçures que vous pouvez faire vous-même ou encore faire préparer par votre pharmacien. La première lotion de benjoin est composée d'un jus de citron, ½ once de teinture de benjoin, de 1½ once de glycérine et 1 tasse d'eau qui a bouilli 20 minutes. On mêle le tout parfaitement et la préparation est prête à être appliquée. La seconde lotion appelée Meloderma se compose de 3 onces d'eau savonneuse, 4 onces de glycerine, 4 onces d'alcool, couleur et parfums désirés. Faire un mélange de tout ces ingrédients, agiter la bouteille; le méloderma est prêt à être appliquée. L'une ou l'autre de ces lotions vous ferait du bien.

• •

D.— Un jeune homme me plait et je suis certaine de lui plaire, mais il ne m'a pas demandé de lui écrire, puis-je prendre cette initiative? — ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.— Non, attendez que ce jeune homme manifeste le désir de correspondre avec vous.

• •

D.— Pouvez-vous me donner les grades de l'armée? — QUI AIME UN SOLDAT.

R.— Voici les grades de l'armée: soldat, lance-caporal, caporal, sergent, sergent-major de campagne, sergent-major régimentaire, sergent d'état-major, sous-officier non breveté, grades 1 et 2, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, brigadier, brigadier-général, lieutenant-général, général et feld-maréchal.

LYSETTE

Petits conseils

POISSONS FRAIS

Voici un moyen de reconnaître un poisson frais: il a les yeux clairs, non vitreux; il a une senteur fraiche; sa chair doit être ferme et élastique au toucher.

• •

ECHARDES

Voici un moyen pratique d'enlever une écharde ancrée dans la chair. Chauffez tout simplement une bouteille à large col, remplissez-la aux deux tiers d'eau bien chaude et placez-la sous la partie blessée. La succion et la vapeur, aidées d'une légère pression, feront sortir l'écharde. Il est sage de se prémunir contre toute infection, en se lavant soigneusement les mains au fameux "savon de santé", avant et après le traitement.

• •

LA CIRE

Gardez la cire des gelées, confitures, etc. Lavez, séchez, faites-la fondre et utilisez-la de nouveau.

• •

FEUILLES DE LEGUMES

Conservez les feuilles de céleri, de persil ou d'oignons verts. Faites-les sécher pour assaisonnement.

Les pommes

L'hiver nous offre un choix plutôt limité des fruits, surtout depuis que les importations de fruits séchés sont limitées au minimum. Heureusement, il nous reste nos bonnes pommes canadiennes, riches en vitamines, et que l'on peut utiliser de diverses façons.

La ménagère avisée ferait bien d'en servir fréquemment. Pour varier, les techniciennes en science ménagère, du ministère fédéral de l'Agriculture nous offrent ces recettes où les pommes occupent la place d'honneur.

• •

CARRES AU CHOCOLAT
avec mousse aux pommes

¼ tasse de gras doux
2/3 tasse de cassonade
1 oeuf
1 c. à thé de vanille
1 tasse plus 2c. à table de farine ordinaire tamisée OU 1¼ tasses de farine à pâtisserie tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
¼ tasse de cacao
2/3 tasse de lait

Crémer ensemble le gras et le sucre. Ajouter l'oeuf battu et la vanille. Mélanger et tamiser les ingrédients secs, les ajouter au premier mélange alternativement avec le lait et brasser le tout à fond. Verser la pâte dans une casserole carrée, 8" x 8", et cuire dans un four modéré, 350° F, pendant 40-45 minutes. Couper en carrés et couvrir avec la mousse aux pommes avant de servir. Pour huit personnes.

• •

MOUSSE AUX POMMES

1 blanc d'oeuf
2 c. à table de sucre
½ c. à thé de vanille
Quelques grains de muscade (facultatif)
1¼ tasses de compote de pommes non-sucrée

Battre le blanc d'oeuf légèrement, verser le sucre graduellement et battre en neige. Ajouter la vanille et la muscade. Incorporer à la compote de pommes et congeler. Servir sur les carrés au chocolat ou avec une sauce cossetarde. Pour six personnes.

• •

POUDING AUX POMMES

2 jaunes d'oeufs
4 c. à table de sucre
Zeste râpé d'un demi citron
4 c. à table de miettes de pain ou de biscuits sodas
2 blancs d'oeufs
3 pommes moyennes
2 c. à table de sucre

Battre ensemble les jaunes d'oeufs et les 4 c. à table de sucre. Ajouter le zeste de citron et les miettes; incorporer aux blancs d'oeufs battus en neige. Peler et trancher les pommes, les placer au fond d'une casserole et les saupoudrer de 2 c. à table de sucre. Verser le mélange aux oeufs sur les pommes. Cuire dans un four lent, 300°F, pendant 45 minutes environ. Servira six personnes.

• •

SUPRÊME AUX POMMES

3 grosses pommes rouges
1/3 tasse de sucre
1 tasse d'eau
2 c. à thé de jus de citron
3 c. à table de "mincemeat" ou de confiture

Laver les pommes, les couper en deux et enlever le coeur. Faire bouillir l'eau et le sucre pendant cinq minutes; ajouter le jus de citron. Placer les pommes dans une casserole peu profonde et les farcir avec le "mincecoat" ou la confiture. Verser le sirop sur le tout. Couvrir et cuire dans un four modéré, 350° F, environ 25 minutes. Retirer les pommes et les placer dans des plats individuels. Faire diminuer le sirop. Verser sur les pommes et congeler. Servira six personnes.

Le doigt de la femme

Dieu prit sa plus molle argile
Et son plus pur kaolin
Et fit un bijou fragile,
Mystérieux et câlin.

Il fit le doigt de la femme,
Chef-d'oeuvre auguste et charmant;
Ce doigt fait pour l'âme
Et montrer le firmament.

Ayant fait ce doigt sublime,
Dieu dit aux anges: Voilà!
Puis s'endormit dans l'abîme.
Le diable alors s'éveilla:

Dans l'ombre où Dieu se repose,
Il vint, noir sur l'orient;
Et, tout au bout du doigt rose,
Mit un ongle en souriant.

Victor HUGO

Instrument de beauté

La manière de vous laver les dents peut devenir un moyen de prolonger la durée de votre brosse à dents. Etendez la pâte dentifrice, non pas sur la brosse, mais sur le bout du doigt et frottez-vous les gencives avec vigueur. Prenez ensuite la brosse et brossez-vous les dents comme d'habitude, en courts mouvements perpendiculaires, jamais horizontaux. La pâte à dents appliquée ainsi ne se trouve pas repoussée entres les soies comme lorsque vous la mettez tout de suite sur la brosse. Les soies restent raides et fermes longtemps, au lieu que, si la pâte s'y prend elles risquent de s'amolir et même de se détériorer prématurément. Quand l'heure est venue de mettre au rancart la brosse à dents trop usée ou trop molle, ne la jetez pas. Elle peut encore, sans blesser l'hygiène, rendre mille services. Ayez soin, cependant, de la faire bouillir ou de la tremper dans une solution antiseptique avant de lui confier de nouvelles fonctions. Une brosse à dents, c'est l'idéal pour dénicher la poussière des petits recoins des fenêtres, portes, moulures, bas de radiateurs... si vous l'imbibez d'une mousse savonneuse. C'est aussi l'article par excellence pour nettoyer les bijoux, et la machine à écrire, si vous en avez une.

Les allocations familiales

L'Ile du Prince-Edouard a commencé à enregistrer tous les enfants de moins de seize ans afin d'obtenir, en juillet prochain, les allocations promises par la loi sur les Allocations familiales. Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social choisit cette petite province avec ses 30,000 enfants, pour faire l'essai d'un système d'inscription qui pourra ensuite être perfectionné avant de commencer la tâche d'enregistrer les trois millions et demi d'enfants du Canada en mars prochain.

La loi sur les Allocations familiales, telle que votée l'an dernier, prévoit un paiement de $5 par mois pour chaque enfant de moins de cinq ans; $6 pour ceux de six à neuf ans; $7 pour ceux de dix à douze et $8 pour ceux de treize à seize. Dans les familles de plus de quatre enfants, il y aura une réduction de $1 sur l'allocation totale du cinquième enfant, de $2 pour le sixième et de $3 pour chaque enfant additionnel. Il faudrait enregistrer le plus tôt possible tout enfant dont la naissance n'a pas encore été rapportée, afin qu'il ait droit à l'allocation.

Cet argent est donné aux parents pour les aider à "élever, loger, nourrir, soigner, instruire et éduquer leurs enfants". Dans les centres industriels où la majorité de la population gagne un salaire fixe les célibataires reçoivent d'aussi gros gages que les pères de famille qui ont plusieurs enfants à élever. Les allocations familiales ont pour but d'équilibrer le standard de vie, en aidant aux parents à faire face à leurs responsabilités.

La population rurale, en général moins favorisée que celle des villes quant aux services sociaux, à l'éducation, etc, pourra se servir de cet argent pour améliorer la santé, l'éducation et le bien-être de ses enfants.

La répartition de $250,000,000, par année parmi les familles du Canada augmentera de beaucoup le pouvoir d'achat des Canadiens.

Plus de nourriture, de vêtements, de produits de fermes et de manufactures serviront au Canada; les salaires et l'emploi des fermiers et des ouvriers canadiens seront par le fait même maintenus.

Le poisson

Le poisson doit toujours être d'une fraicheur absolue, sinon il peut déterminer de graves intoxications.

Acheter du poisson est chose difficile, car il faut souvent déjouer certains "trucs" destinés à tromper l'acheteur sur la qualité et la fraicheur de la marchandise.

Un poisson frais doit avoir l'oeil brillant; les ouïes seront difficiles à ouvrir et d'un beau rouge vif. Les nageoires se tiennent raides et nulle odeur ne vient affecter désagréablement les narines.

Certains poissons s'écaillent, d'autres se dépouillent, tous se vident. Les petits poissons se vident par les ouïes, ceux de plus grande taille nécessitent une légère entaille par laquelle se retirent les boyaux et le sang qui aurait pu s'amasser.

On écaille le poisson à l'aide d'un couteau que l'on passe de la queue à la tête en ayant soin de ne pas abîmer la peau.

Pour dépouiller un poisson (limande, sole), vous commencez par détachez la peau en passant dessous la fine pointe d'un couteau, puis vous rabattez la peau en tirant à l'aide d'un torchon pour que la peau ne s'échappe point des doigts.

LUNDI, LE 12 MARS

GRAND BINGO

Sous les auspices des
ENFANTS DE MARIE

Prix en argent — 20 parties pour 25c
Prix d'entrée de $5.00

SALLE STE ANNE — VENEZ EN FOULE

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 8 MARS 1945

Le vote pour les 18 ans

Enfin on a fait quelque chose à la législature ontarienne. Le droit de vote sera abaissé de 21 ans à 18 ans.

C'est dommage que les jeunes de cet âge qui vont verser si généreusement leur sang (volontairement ou non) pour la chrétienté, la civilisation, la protection des minorités, enfin pour tous les plus beaux principes imaginables (et en plus, il ne faut pas oublier l'empire) il est donc dommage que ces jeunes-là n'aient pas eu l'occasion de se prononcer sur la politique de guerre de gens, ministres ou faux ministre dans la soixantaine qui, grassement payés, bien assis, bien vendus aussi, n'ont rien à craindre des obus allemands et des suites de cet affreux cataclysme.

Que de fois, pour ne mentionner que celui-là, M. Raymond, chef du Bloc, n'a-t-il pas demandé lors du plébiscite et en d'autres temps que ceux qui allaient donner leur vie gratuitement aient le droit de dire si oui ou non, ils le voulaient.

Si on a l'âge de donner sa vie à la guerre, on l'a encore plus pour donner son opinion sur la destinée de sa patrie, destinée qui peut ou non lui coûter ce que nous avons de plus précieux au monde: la vie de nos parents et la nôtre.

Camille LEMIEUX

David Côté et la session de Québec

Le vote sur la motion Chaloult a été pris, le résultat a été 67 à 5 en faveur.

Voici la motion de Chaloult:

"Attendu, que M. Makenzie King, au nom du gouvernement fédéral, a promis solennellement, et à maintes reprises, de ne jamais appliquer la conscription au Canada pour service outre-mer;

"Attendu. que, le 26 avril dernier, l'Assemblée législative de Québec a adopté presque à l'unanimité une résolution réaffirmant "son opposition irréductible à l'envoi outre-mer des recrues de la mobilisation";

"Attendu, que, le 23 novembre dernier, le gouvernement fédéral, par arrêté ministériel, a décrété la conscription et donné "ordre d'envoyer aux divers territoires de services" 16,000 recrues;

"Que cette Chambre proteste avec véhémence contre l'imposition de la conscription au Canada pour service outre-mer et regrette infiniment que M. Makenzie King ait renié ses engagements les plus sacrés;

"Que le greffier de l'Assemblée législative transmette copie de cette résolution au premier ministre du Canada et aux ministres de la province de Québec dans le cabinet, s'il en reste".

Savez-vous que parmi les cinq qui se sont opposés, outre Matheson, O'Connor, etc., il y a le nom de David Côté, élu de Rouyn-Noranda.

M. Côté ne veut pas admettre que la C.C.F. est pour la conscription, mais il vote contre une motion qui blâme fortement le gouvernement fédéral. Qu'on ne vienne pas nous dire encore que la C.C.F. est anti-conscriptionniste, elle est conscriptionniste autant que les autres. Voilà pourquoi les Canadiens-français ne doivent pas supporter la C.C.F. ici comme ailleurs s'il y a un Bloc qui se présente.

Camille LEMIEUX

Le rationnement de la viande

On reparle à Ottawa d'imposer de nouveau le rationnement de la viande. Il serait bon que nous commencions tout de suite à penser à celà, "à démolir cette idée dan l'oeuf", car si jamais il y eut mesure bête, sans bon sens, ridicule en notre pays d'abondance, ce fut celle-là. Qu'on se souvienne du temps, il y a quelques mois à peine, où nombre de nos cultivateurs du district tuaient leurs animaux pour s'en débarrasser pendant qu'en ville on n'en avait pas. Et à part ça les tonnes et les tonnes de viande qui pourrissait dans les entrepôts faute d'acheteurs—rationnement. Il faut avoir vu la guerre pour trouver des insensés à l'oeuvre à la tête du pays, légiférant follement sur la viande, sur le beurre (à part tout le reste) pour sauver l'empire.

Les ouvriers catholiques indignés

Les Syndicats Ouvriers Nationaux Catholiques demandent au premier ministre King de protester auprès du maréchal Staline contre les attaques des journaux russes à l'endroit du Souverain Pontife.

"Les récentes attaques des Izvestias et de Pravda contre le Vatican et leurs prétentions que le Souverain Pontife Pie XII aurait des tendances fascistes sont malicieuses, fanatiques et ridicules.

"Les journaux russes font preuve de sectarisme en avançant de tels mensonges. Ils manifestent leur mauvaise intention évidente, à moins qu'ils ignorent des faits que tout le monde connaît: la promulgation de l'Encyclique Mit Brennender Sorge et les autres documents émanant du Saint-Siège condamnant la doctrine et la pratique du fascisme, du nazisme, du national solialisme . . . Il faut être un peu naïf pour feindre d'ignorer les déclarations retentissantes que Sa Sainteté Pie XII s'est empressée de faire aussitôt après son accension au trône de Pierre, pour endosser les vues de son prédécesseur sur le fascisme.

"Les persécutions violentes et souvent sanglantes dont l'Eglise a été la victime de la part des fascistes constituent les meilleures preuves de son attitude anti-fasciste depuis les tout débuts du totalitarisme allemand et italien.

"Ce n'est un secret pour personne que la condamnation du communisme (Divini Redemptoris) et la fermeté avec laquelle l'Eglise combat cette doctrine subversive sont au fond de toute l'animosité déployée par les journaux communistes contre le Vatican.

"Le Canada compte près de 5 millions de catholiques (4,986,552) soit 43.34% de toute la population du Dominion. Nombre de canadiens adhérant à d'autres groupes religieux ont une grande admiration pour le Souverain Pontife, ils le considèrent comme le phare lumineux qui surplombe la sombre vallée de misère où le monde se débat actuellement. Le coeur de toutes ces gens est profondément affligé à la lecture des attaques des vilainies dont le Saint-Siège est la cible. Ils se révoltent en face des vilainies lancées sur le Vatican par des sectaires insensés et témoignent devant l'univers de leur admiration à l'égard du Pape pour tout ce qu'il a fait en faveur de l'humanité et de la civilisation."

C'est en ce sens que les Syndicats O.N.C. du diocèse de Trois-Rivières ont écrit au premier ministre du Canada, le T. Hon. W. L. Mackenzie King le priant de faire parvenir ces protestations au chef de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, le maréchal Joseph Staline.

Nos buts de guerre

A propos de nos buts de guerre, l'orateur déclare qu'à l'origine du conflit nous partions à la défense de l'intégrité de la Pologne. Mais les temps sont changés. Ne défendons-nous pas maintenant les seuls intérêts de l'Angleterre, à moins que ce ne soit ceux de nos alliés et amis, les communistes?

"Que nos grands alliés, auteurs de la célèbre charte de l'Atlantique, se rendent complices par leur silence des larcins de la Russie, voilà qui projette une lumière éclatante et sinistre sur nos buts de guerre. Qu'un Churchill, avec sa morgue habituelle, gourmande la Pologne parce qu'elle refuse de signer son arrêt de mort, voilà qui dépasse les bornes de l'imagination! Quand l'Allemagne ravit l'Autriche, les sudètes, Dantzig, c'est un crime abominable, mais si la Russie cueille au passage l'Estonie, la Lettonie, la Lithuanie et la majeure partie de la Pologne, on fait silence. Et Churchill, notre cynique *imperator*, applaudit . . ."

M. Chaloult demande ce que les Canadiens français retireront de ce conflit. Ils ne peuvent même pas en attendre le redressement de leurs justes griefs. On songe moins que jamais à modifier nos lois scolaires. M. Chaloult cite à son appui la dernière lettre de l'épiscopat canadien au sujet de nos griefs.

Les Canadiens continuent à être victimes de l'ostracisme de Canadiens dont le coeur n'est pas au Canada mais à Londres. Nous ne jouissons de droits égaux ni dans le fonctionnarisme fédéral, ni dans l'armée, ni dans la marine, ni dans l'aviation. Pour tout dire, on nous traite comme des *quality niggers* et on ose nous parler de droits égaux.

M. Chaloult termine en proclamant que la cause de nos griefs réside dans l'impérialisme anglais. L'orateur ne voit un remède que dans l'indépendance du Canada, dans la rupture de tous les liens qui nous unissent à l'Angleterre et à l'Empire. Lorsque le Canada agira comme pays d'Amérique, nous aurons un sentiment national; les canadiens deviendront alors des Canadiens. Et avec de l'organisation, de la propagande, de l'habileté, on peut facilement grouper autour de nous à cette fin 80 pour cent de la population du pays.

"L'indépendance du Canada, c'est le salut de tous. Les empires sont la cause des guerres. Brisons bientôt ces liens qui nous divisent et nous asservissent. Comme le chantait si bien le poète Canadien-français:

"Notre envol naturel, c'est vers l'indépendance".

René CHALOULT

La vieille, la très vieille chanson sur un air faux: *Nous aussi, du Canada français avons nos extrémistes, nos pasteurs Shields.* Des journaux de la ville de Québec ont commencé de la chanter il y a deux ans; des politicailleurs et des propagandistes en tournées l'ont ensuite serinée par toute la largeur du Canada; un chef de gouvernement s'est même permis de la reprendre à son compte. Voici qu'un ministre de M. Mackenzie King, qui fut son collaborateur intime à son titre de secrétaire parlementaire, M. Brooke Claxton, donne une nouvelle version de l'aria. Si M. Claxton connaît, au Canada français, des extrémistes du type Shields ou des autres types qu'il trouve dans les provinces en majorité de langue anglaise, qu'il les nomme.

Hot Springs et l'enquête sur les coopératives

Certaines gens ont la mémoire extrêmement courte quand il s'agit de tenir une promesse. Il en est de même de certains gouvernements qui prennent des engagements qu'ils brisent par la suite sans sourciller, au moindre prétexte. Cela s'est produit pour la désormais fameuse "Charte de l'Atlantique" dont les auteurs ont été jusqu'à nier l'existence pour justifier leur ligne de conduite.

Nous sommes témoins ici, au Canada, du peu de cas que l'on fait présentement de la célèbre conférence tenue à Hot Springs, Virginie, le 18 mai au 3 juin 1943. On se rappelle que 44 nations, soit plus de 80 pour cent des peuples de la terre, étaient représentées à cette conférence dont l'objectif ultime était d'"assurer à toute l'humanité le minimum de vivres nécessaires à la conservation de la vie et de libérer les hommes de la famine".

A cette conférence dite "des vivres", le Canada était représenté par six délégués officiels, dont le sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, le Dr G.-S.-H. Barton, président de la délégation canadienne, et M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint. Il y avait, en plus des délégués officiels, neuf conseillers et un secrétaire. Par ses représentants officiels, le Canada endossait les engagements pris à cette conférence et signait les déclarations conjointement avec les représentants des 43 autres nations.

Or, parmi les déclarations et voeux formulés à la suite des délibérations qui durèrent une quinzaine de jours, on en trouve une particulièrement significative sur la nécessité d'intensifier le développement de la coopération dans le monde. Un examen attentif de cette déclaration permettra de voir jusqu'à quel point le gouvernement canadien s'est fourvoyé en instituant la présente enquête sur les coopératives.

Avec les 43 autres nations, le Canada reconnaissait en 1943:

1) "Que le mouvement coopératif a pris une très grande importance dans plusieurs pays, à la fois chez les populations urbaine et rurale, principalement dans les régions rurales où l'agriculture est exploitée sur une petite échelle et dans les centres urbains où les familles retirent un faible revenu.
2) "Que le bon fonctionnement des sociétés coopératives peut faciliter l'équilibre entre la production et la distribution des denrées alimentaires vu que les membres ont confiance dans les recommandations et la direction de leurs organisations coopératives qu'ils savent travailler dans l'intérêt de leur membres et de la société en général.
3) "Que le contrôle démocratique et les programmes d'éducation, qui sont les principaux traits caractéristiques du mouvement coopératif, peuvent jouer un rôle vital dans la formation de l'esprit démocratique chez les citoyens et aider à acquérir une meilleure conception des réalités économiques".

En conséquence, la Conférence des Nations-Unies de Hot Springs (dont fait toujours partie le Canada, recommande à l'attention des nations représentées:

1) "Que tous les pays étudient la possibilité d'établir de nouvelles sociétés coopératives de production et de consommation dans le but d'aider leurs populations à abaisser le coût de production, de distribution et d'achat des produits, marchandises et autres services.
2) "Que chacune des nations représentées étudie ses lois, ses règlements et ses constitutions en vue de découvrir si des obstacles d'ordre légal ou constitutionnel n'entravent pas le développement du mouvement coopératif et de faire les redressements qui s'imposent.
3) "Que des renseignements complets touchant le développement dans les divers pays soient mis à la disposition d'un organisme international permanent approuvé par la conférence".

Voilà une des plus importantes déclarations faites à la Conférence des Vivres de Hot Springs à laquelle participait officiellement le Canada. Nous avons voulu la mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs pour montrer en quelle estime on tient les engagements pris. Personne n'a entendu dire que le Canada ait désavoué la déclaration de Hot Springs sur le mouvement coopératif. Que signifie alors tout ce branle-bas que l'on fait présentement d'un océan à l'autre à propos de la coopération et des coopératives?

En mai et juin 1943, les 44 nations, y compris le Canada, considéraient la coopération comme un moyen indispensable pour restaurer le monde et nourrir les populations affamées. En janvier et février 1945, le gouvernement canadien cédant à la pression d'un groupe de monopoleurs que la sécurité sociale laisse apparemment indifférents, tente de dégager sa responsabilité d'assujettir les sociétés coopératives à l'impôt sur le revenu et sur les excédents de bénéfices.

Où se trouve la logique dans tout cela? Pour notre part, nous avouons n'y rien comprendre. Peut-être le ministre des Finances pourrait-il nous éclairer là-dessus. En tout cas, un fait demeure: Le Canada engageait, lors de la Conférence de Hot Springs de 1943, à protéger et à encourager par tous les moyens l'entreprise coopérative et à en favoriser le développement non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

Or, voilà que le gouvernement canadien laisse à une commission qui, entre parenthèse, coûtera fort cher aux sociétés coopératives concernées ainsi qu'à tous les contribuables, le soin de décider si on doit ou non laisser vivre les coopératives. C'est ce qui dépasse l'entendement. Décidément on aura tout vu au cours de cette guerre livrée, prétend-on, pour nous débarrasser à tout jamais du fléau de la guerre, des dictateurs, de la misère et de la faim.

Le déclaration des Nations-Unies à la Conférence des Vivres de Hot Springs aura-t-elle le même sort que la Charte de l'Atlantique? Il est permis d'en douter à la suite du premier accroc qu'elle subit au Canada. Mise en regard de l'attitude étrange du gouvernement canadien à l'endroit des coopératives, elle est si significative que tout autre commentaire nous paraît superflu.

Bernard BERUBE
"La Terre de Chez Nous"

Vient de paraître

"PEINTURE CANADIENNE"

L'un des ouvrages les plus importants de l'année vient de paraître à la Société des Editions Pascal, le livre si attendu de M. Maurice Gagnon sur la **Peinture canadienne.** C'est, personne de l'ignore, dans le domaine de la peinture que le Canada, et particulièrement le Canada français, s'est le mieux fait connaître. Et M. Gagnon ,l'auteur du présent volume, était tout qualifié pour écrire l'histoire de la peinture puisqu'il est canadien-français de naissance et qu'il a été formé dans les plus grandes écoles européennes. On sait qu'il est attaché honoraire des musées de France.

M. Gagnon ne se contente pas seulement de commenter et d'expliquer nos peintres, il donne sur l'orientation, de notre peinture, sur certains obstacles qu'elle pourrait rencontrer, les plus sages directives. Amateur fervent du Beau, M. Gagnon a fait de **Peinture canadienne** un ouvrage qu'il est maintenant indispensable de consulter pour quiconque s'intéresse au mouvement artistique au Canada.

Les Editions Pascal offrent au public un volume magnifiquement illustré et d'une rare perfection. Chacun voudra avoir dans les rayons de sa bibliothèque **Peinture canadienne.** En vente chez tous les bons libraires ou chez l'éditeur, 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Au comptoir, édition courante: $1.00, édition de luxe: $3.00. Par la poste, ajouter 15 cents.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-6182 Res. 3-6182
26 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 6-5862

Chronique du Collège

Une nouvelle semaine a suivi son cours et sans retarder, nous venons vous raconter les quelques faits qui se sont passés pendant ce court espace de temps. Nous tenterons d'être aussi court...proportion gardée.

Dimanche dernier, entente avait été faite, entre le Grand-Club du collège et le club de gouret de Coniston, pour jouer une partie sur la patinoire du collège. Malheureusement, la température s'éleva beaucoup trop, et la glace n'étant pas bonne, force fut aux visiteurs de s'en retourner sans coup férir. Le désappointement général fut atténué par la promesse d'une rencontre à la première occasion.

Pour dérider les élèves, les autorités leur permirent d'aller voir le tournoi de ski sur la montagne en face du collège. La plupart furent très heureux de s'y rendre. Sur les lieux mêmes, les théories les plus diverses s'énonçaient. Par un hasard que je ne puis expliquer, je me trouvai inopinément près d'un gaillard de taille et de force peu communes" (je cite un roman feuilleton intitulé: La Guerre Pacifique, par G. Batufors et Alfaric Coconnier dit Nedaillac), je me trouvai donc près de Mattie. (de son petit nom, Joseph-Arthur-Antoine-Max-Emilien). Il était en train d'initier son compagnon, Donald Smith, aux rudiments du ski. "Pour faire une descente rapide, disait-il, il faut d'abord monter une côte. Pendant la descente, il ne faut pas froncer les sourcils ça fait ombrage sur les yeux et indispose l'humeur acqueuse du cristallin. Quand la descente est terminée, on regarde en arrière pour s'assurer que les traces de chutes ne paraissent pas trop. Il faut remonter autant de fois que l'on veut descendre". Et il terminait ainsi sa théorie: "La meilleure manière de se tenir debout, c'est de ne pas tomber". Je quittai les lieux au moment même où il mettait le point final à sa causerie...instructive.

Vendredi après-midi, un groupe de volontaires du collège, cinquante élèves en tout, en compagnie du Rév. Père Préfet, allaient à la Croix-Rouge, donner de leur sang. Tout se passa très bien; aucun ne fut refusé et aucun ne refusa de se laisser piquer. Le Père Préfet n'eut pas à se faire prier lui non plus pour relever sa manche de chemise et présenter le bras. Un seul perdit les sens; cependant après s'être fait secouer quelques instants la tête en bas, il revint à la vie avec l'aide d'un verre de Brandy, liqueur dont on m'aspergea à moi aussi le gosier car je commençais à montrer des symptômes de décadence. Le lendemain, tous étaient de nouveau frais et dispos.

Les collégiens ont fait leur part; aux critiqueurs maintenant de faire la leur en cessant de critiquer.

Samedi après-midi, Variétés-Collège présentait son programme radiophonique. Deux chants furent interprétés, sous la direction du Père Dupuis: Boum-Baditoum et La belle Françoise. Vint ensuite un conte de Léon Daudet: Le curé de Cucugnan, interprété par un groupe d'acteurs actifs. Pour finir, les nouvelles. Variétés-Collège n'a reçu que des félicitations.

Avant de terminer, je tiens à réparer une erreur commise dans la dernière chronique. Il s'agit de la partie de gouret entre les Pères et les Humanistes. Je disais donc que le résultat 5-3 en faveur des Humanistes. Le véritable résultat fut de 5-4. Je remercie le Père Lajoie de me l'avoir fait remarquer. N'est-ce pas le propre de l'homme de se tromper? Si par mégarde, il m'arrivait encore de me tromper je serait très heureux qu'on me le signalât.

Et voilà les nouvelles de cette semaine. Pour le service de ceux qui s'y intéressent, les prochaines nouvelles l'actualités collégiales paraîtront la semaine prochaine.

Henri LEMIEUX

L'éducation au Canada

Il va sans dire que la culture et le milieu influent beaucoup sur l'éducation. Par exemple, nos amis les Anglo-Canadiens protestants ont été éduqués surtout dans les écoles publiques. Or, dans ces institutions les professeurs s'occupent uniquement de faire apprendre à leurs élèves les matières du programme; l'enseignement de la religion n'y figure pas et il n'est nullement question d'éducation morale, de formation de caractère. Les étudiants sont orientés vers des positions lucratives afin de devenir capables de se procurer un genre de vie commode, du comfort, des plaisirs. Former des chefs, des hommes capables de diriger leurs semblables, de les orienter dans la voie du bien, de la justice et de la religion, ils n'en ont cure. Ces professeurs oublient que la vie n'est qu'un moyen d'atteindre le but auquel tous doivent aspirer: Dieu et l'Eternité.

Au contraire, nos écoles catholiques n'attachent pas une si grande importance aux affaires matérielles. Elles veulent nous montrer la philosophie de la vie...le pourquoi de la vie. Nos professeurs s'efforcent de faire pénétrer en nous cette culture qui mène à Dieu et vient de lui, culture qui ne se contente pas d'un accumulation de connaissances, culture qui exige un certain ordre dans les choses: inculquer aux jeunes gens des principes religieux et patriotiques, et ensuite un moyen de gagner honorablement leur vie.

Quant au cours classique, quelques uns disent qu'il n'est plus de mode et qu'est chose futile d'étudier les langues anciennes. A ceux-là rappelons que ce sont elles les meilleurs.

Elles seules peuvent développer et équilibrer toutes nos facultés. Par elles, notre intelligence, notre volonté, notre imagination deviennent souples, pénétrantes. Les connaissances que nous donne le cours classique doivent servir à toutes les catégories de citoyens.

Une étude sérieuse de la littérature est nécessaire à toutes les professions. Un ingénieur civil américain prouvait dans un article de journal que la littérature est nécessaire même au génie civil pour faire valoir ses plans, ses constructions, tous ses travaux. Et la littérature elle, on ne peut la comprendre sans avoir des notions suffisantes du Grec et du Latin... Qu'est-ce qui nous donne la connaissance de ces langues? LE COURS CLASSIQUE. Aussi tous les grands génies du passé et du présent ont été formés par l'étude de ces langues, ceux du futur en tireront leur formation aussi.

En fait de facilités modernes pour l'éducation technique, là encore de Québec, un Canadien anglais, affirme: "Toronto peut se vanter de sa fameuse école technique, mais il est bon de savoir qu'elle a suivi et non guidé Montréal qui possède une des meilleurs écoles techniques du monde entier." Cette école fut fondée par un Français, Lomer Gouin.

Que les Anglo-Saxons se vantent tant qu'ils le veulent d'être supérieurs à nous en affaires. Mais par les faits autour de nous, nous pouvuns en conclure que "le Canadien-français ne néglige pas les affaires plus que le protestant néglige la religion, l'essentiel de la vie."

Robert LYNCH

L'opinion de l'Episcopat des Etats-Unis

Nous publions en résumé les propositions désormais célèbres de l'épiscopat catholique américain touchant l'ordre international d'après-guerre, document accueilli d'une large publicité dans toute l'Amérique.

"Nous refusons toute confiance à une paix qui ne réaliserait pas, sans réserves et sans équivoques, les principes de la Charte de l'Atlantique."

"Nous répudions absolument la tragique utopie de la "Politique des puissances" avec sa théorie d'équilibre des puissances, des sphères d'influences qui reléguent en tutelle les petits pays; nous devons répudier la méthode de recourir à la guerre comme moyen de résoudre les problèmes internationaux."

(Walter Lippman, dans U. S. Foreign Policy, prêchait lui aussi, à sa manière l'équilibre des puissances).

"L'institution internationale doit être démocratique".

"Les nations doivent tenir ouvertes les voies de communication et de commerce international."

"On devra établir un Tribunal international pour lui soumettre les différends entre nations".

"Il faudra promouvoir le développement et la codification du droit international".

"L'organisation internationale ne devra jamais violer la légitime souveraineté des nations".

"L'idéologie d'une nation, même dans sa vie intérieure, intéresse la communauté internationale".

"L'organisation internationale (précision du point précédent) doit exiger que toute nation garantisse, en législation et en pratique, les droits innés de l'homme, de la famille et des groupes minoritaires dans leur vie civile et religieuse".

"Nous réclamons des traditions démocratique chrétiennes".

Cette déclaration de l'épiscopat américain, reçut une publicité telle que la presse des Etats-Unis n'en avait probablement jamais accordée jusqu'ici à aucun autre document religieux de l'Amérique.

De l'Atlantique au Pacifique, du Canada au Mexique, les quotidiens les plus importants, frappés de l'importance du document, l'étalèrent en première page. Des commentaires éditoriaux étendus ne lui ont pas ménagé les louanges. La déclaration est devenue matière à discussion et approfondissement par toute l'Amérique. Les sommités journalistiques américaines, nommons, Louisville Courrier-Journal, Philadelphia Record, Washington Daily News, Washington Evening Star, Washington Post, New-York Herald Tribune, ont félicité les évêques catholiques américains.

"Blessé au Combat", une récente production de l'Office national du Film, est un impressionnant chapitre sur le travail accompli par les services médicaux de l'armée canadienne.

• •

Avant l'invasion allemande, 52.-6% de la population hollandaise vivait dans des villes de 20,000 habitants et plus.

• •

La "rclowa" est une danse tchèque, encore très à l'honneur en Europe balkanique, qui tient à la fois de la mazurka polonaise et de notre valse.

• •

Avec les campagnes d'éducation populaire conduites par des organismes tels que la Ligue antituberculeuse on a rabaissé le taux de mortalité par tuberculose au tiers de ce qu'il était en 1900.

• •

Pour qui voit "Blessé au Combat", une production de l'Office national du Film, il devient clair que, si 97% les militaires blessés échappent à la mort, c'est un fait dû uniquement aux méthodes modernes de prophylaxie adoptées par les forces armées.

• •

Le ratanhia est un arbrisseau du Pérou très en usage dans ce pays à cause de ses excellentes qualités médicinales.

• •

La zététique est la méthode philosoghique employée pour découvrir la raison et la nature des choses.

KELLY'S RADIO SHOP
Service de réparation pour tout modèle par des experts. Garanti de trois mois par écrit. Nous achetons, argent comptant, votre vieux radio.
TEL. 6-6381 — 118 rue DURHAM sud, SUDBURY

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est — Sudbury

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 — 469 rue Notre-Dame — Sudbury

SUDBURY — ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5521 — 142 RUE EYRE

42 rue Borgia — Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

217 RUE KING — SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 — 185, rue Lorne

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke" — Chapeaux "Biltmore"
Valises, malles...
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar — Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

DOCTRINE ET TACTIQUE COMMUNISTES

L'idéologie communiste, depuis quelques années surtout, a envahi l'Europe occidentale. C'est ce qui a donné lieu à un avertissement du pape Pie XI: "Le communisme est le premier et le plus grand péril" (le 12 mai 1937).

LA DOCTRINE COMMUNISTE

— La doctrine officielle du communisme réside dans un matérialisme dialectique et historique, fondement nécessaire — prétend-on — de l'organisation économique...

2— La lutte des classes doit entraîner la "collectivisation" des moyens de production et d'échange. Puisqu'on la considère comme le moteur du progrès, il ne faut pas l'enrayer, mais plutôt l'activer. Dans ses thèses économiques, Marx développe ses théories de la plus value et de la concentration du capital; il en conclut à l'injustice de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie.

3— Le but de 111e Internationale qui a été fondée à l'issue du "Congrès communiste international" tenu à Moscou en 1919, est d'établir au plus tôt le règne du collectivisme dans tous les pays.

4— La doctrine communiste préconise la dictature du prolétariat. C'est une lutte à mort contre l'esprit bourgeois lutte nécessaire en attendant l'âge d'or du collectivisme.

5— Moralité communiste: il n'y a pas de moralité éternelle. Tout ce qui peut aider à la cause du prolétariat est bien, tout ce qui peut lui nuire est mal.

6— On tient la religion pour une superstition malfaisante et abrutissante qui empêche le prolétariat de se donner au collectivisme sauveur. Il faut donc la combattre et par tous les moyens, surtout par la lutte des classes et la propagande dialectique athée.

TACTIQUE

L'organisation du Front populaire, préconisé par deux écrivains révolutionnaires en 1932, a été définitivement organisé en juillet 1935. C'était un centre de liaison entre les organisations et les groupements de gauche, qui, tout en gardant leur autonomie, s'unissaient pour lutter contre le fascisme.

Au Canada, grâce à une active propagande, par exemple à l'occasion de certains congrès, cette idée a réussi à s'infiltrer, comme partout ailleurs.

Le Front Populaire est d'autant plus dangereux qu'on ne présente le programme communiste qu'à petites doses. C'est une action en trois temps.

On s'agite d'abord contre le fascisme, en exploitant certains excès de la dictature, en se posant en champion des libertés démocratiques, en dénonçant les abus du capitalisme, en proposant des améliorations immédiates, etc. Il n'en faut pas plus pour se concilier les masses.

Après une victoire électorale, le parti, soutenu et guidé par le communisme, "sait faire chanter le gouvernement légal"; il devient de plus en plus le gouvernement réel.

Enfin, des revendications incessantes, des parades, des grèves créeront une atmosphère d'anarchie favorable au coup final, l'instauration du régime soviétique.

Pour enrayer le péril, l'action du gouvernement et l'action des particuliers sont nécessaires. Les gouvernants devront réprimer toute propagande séditieuse et subversive. Les particuliers auront à travailler au règlement de la justice sociale en s'appuyant sur la doctrine de l'Eglise. (d'après le P. Chagnon).

Jean-Claude RICHELIEU

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

électeurs de Grey-nord, il avait dit ceci: "Des élections générales seront annoncées avant le 17 avril". Il semble bien clair que le premier ministre ait changé sa décision première à ce sujet et que l'annonce des élections générales n'aura pas lieu avant la fin de la conférence de San-Francisco et de l'emprunt de la victoire.

REUNION ANNUELLE CONSERVATRICE

Pendant que le premier ministre parlait à la radio, le Parti conservateur progressiste tenait, dans la Capitale, sa réunion annuelle. Environ 700 membres étaient présents. M. John Bracken, leader national du Parti conservateur progressiste, a été le principal orateur de cette réunion.

Le leader du Parti conservateur progressiste a mis le gouvernement King au défi de nommer une commission d'enquête royale, composée de trois juges de la Cour suprême, de préférence ayant fait du service militaire, pour faire rapport sur le problème des renforts militaires outre-mer, les désertions et le respect de la discipline, depuis que le général McNaughton a été nommé ministre de la Défense nationale. Il demande la tenue de cette enquête en public, avec liberté pour le peuple et pour la presse d'y assister. Cette commission, d'après M. Bracken, devrait avoir tous pouvoirs d'enquêter sur l'appel des hommes sous les armes, les allocations aux soldats, les désertions en masse de l'armée, les troubles dans les camps, le mouvement des renforts outre-mer, depuis l'entrée en fonction du nouveau ministre de la Défense nationale.

M. Bracken a déclaré que rien que cette enquête ne pourra tirer le public et nos combattants outre-mer, de l'incertitude dans laquelle ils se trouvent quant au maintien des renforts nécessaires à leurs unités.

Il est évident que le gouvernement n'accordera jamais cette enquête. Cela n'empêche pas le leader du Parti conservateur progressiste de la demander.

M. Bracken s'en est pris particulièrement au général McNaughton. Durant la campagne de Grey-nord, il avait déclaré que certains membres de l'armée territoriale du Canada, en route pour la Grande-Bretagne, avaient jeté à la mer leur équipement. Le général McNaughton prétendit alors que l'assertion de M. Bracken était "un mensonge diabolique". Je ne retire rien de ce que j'ai dit dans Grey-nord, a déclaré, en fin de semaine, à Ottawa, le leader du Parti conservateur progressiste. M. Bracken a également réitéré que l'armée d'outre-mer manquait de renforts, lors de sa visite en Europe. Il a parlé avec une vigueur extraordinaire, flagellant la politique du gouvernement, M. King et le général McNaughton. Jamais M. Bracken, depuis qu'il a été choisi pour chef du Parti conservateur progressiste, ne s'est montré aussi belliqueux et n'a manifesté autant de fougue dans l'attaque de ses adversaires politiques.

CONFERENCE IMPERIALE

Avant l'ouverture de la conférence de San-Francisco, les membres du Commonwealth britannique des nations se réuniront à Londres, pour s'entendre sur une politique commune à tenir lors de la réunion des Nations-Unies sur la côte du Pacifique à la fin d'avril.

Le Canada, a-t-on appris, participera à cette conférence impériale. Mais on ne s'attend pas que le premier ministre King soit de la délégation canadienne. M. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada à Londres, serait l'un des représentants du Canada, avec Norman Robertson, sous-secrétaire aux Affaires étrangères ou Hume Wrong, assistant de ce dernier.

Comme on peut le voir, même sans l'institution d'un conseil impérial, les divers membres du Commonwealth britannique des nations savent présenter un front commun.

Dans la tenue de cette conférence impériale, l'Associated Press voit, de la part du premier ministre Churchill, une tentative pour faire de l'Empire britannique un bloc solide, ne parlant que d'une seule voix, et par ce moyen, maintenir l'Empire sur un pied d'égalité avec la Russie et les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne, en effet, se trouve dans une situation difficile. Dans l'après-guerre, il semble que la Russie pourra compter sur tous ses voisins immédiats. La plupart des pays de notre hémisphère seront portés à prendre la part des Etats-Unis. La France cherchera à tirer le plus possible, des trois clans. La Grande-Bretagne, pour ainsi dire, risque de se trouver sur un pied d'inégalité avec ses puissants concurrents. C'est pourquoi elle doit tenir plus que jamais à une politique commune sur les points vitaux pour l'Empire.

PETITES NOTES

On commencera, vers le 16 mars, l'enregistrement des enfants éligible aux allocations familiales. M. Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, s'est déclaré satisfait de l'expérience tentée dans l'Ile du Prince-Edouard. Il y a, dans cette provice, 10,890 familles, soit 95% de toutes les familles de l'Ile, qui demandent les allocations familiales. L'enregistrement dans cette province a révélé que 508 enfants ne fréquentaient pas l'école. Or, on sait que la loi fédérale des allocations exige la fréquentation scolaire ou une formation intellectuelle équivalente à celle qu'ils recevraient à l'école. C'est aux règlements à terminer cette formation équivalente. On a donné toutes sortes de raisons pour expliquer cette absence de fréquentation scolaire. Dans 73 cas, qu'il n'y avait pas d'écoles ou de professeur, dans 209, que les enfants aidaient, travaillaient à la maison ou ailleurs; dans 69, que l'école était trop loin, que la température était trop mauvaise, que les chemins n'étaient pas bons; dans 26, qu'on n'avait pas de vêtements pour les enfants ou qu'on ne pouvait pas en acheter.

En raison de la faim dont les régions libérées de l'Europe souffre, il est possible que le rationnement des viandes soit de nouveau mis en vigueur au Canada, afin de nourrir les populations de l'Europe. Tout dépendra des décisions que l'on prendra à ce sujet au cours des prochains mois et de la durée de la guerre.

Le gouvernement canadien vient d'ouvrir un nouveau commissariat de commerce à Lisbonne, Portugal. M. L. S. Glass, ancien commissaire canadien de commerce à Rio de Janeiro, en aura charge.

Deux sénateurs viennent de mourir: ce qui porte le nombre des vacances à 18. M. King, néanmoins, ne se presse pas pour nommer des successeurs. Ce retard à remplir les vacances au Sénat n'est pas de nature à convaincre les gens de l'utilité de cette institution. Pourtant, la Chambre haute vaut d'être maintenue en notre pays.

Nationalisme et étudiants

Le nationalisme chez nos étudiants canadiens-français est-il aussi fort qu'on se plaît à le répéter en certains milieux? N'est-ce pas, par exemple, l'ami Jean-Charles Harvey qui s'en va répétant à qui veut l'entendre, comme il l'a fait à Winnipeg récemment que "Les extrémistes du Québec se recrutent surtout chez les étudiants, les jeunes professionnels et les collets-blancs"? Dogme indiscutable que l'extrémisme des étudiants: Harvey confond extrémisme anti-britannisme, isolationnisme, cléricalisme, catholicisme même etc. Tout cela, c'est de l'extrémisme québécois qui menace de polluer les flots purs de l'océan matérialiste sur lesquels Harvey a lancé sa barque sans gouvernail...

Mais qui croit à Harvey? Qui se fatiguerait à relever toutes les sornettes qu'il court débiter à deux milles milles d'ici?

Autre pontife qui a une sacro-sainte peur de l'extrémisme des étudiants que ce vénérable sénateur Bouchard. Ce sont les extrémistes évidemment qui l'ont "débarqué" de l'Hydro; des extrémistes qui lui ont ravi sa licence de taverne à Saint-Hyacinthe; ce sont les extrémistes qui ont gâté l'écho de son "maidenspeech" au Sénat, etc. etc.

Par ailleurs, une foule de braves gens croient au nationalisme extrémiste des étudiants, parce qu'il ne pourrait, évidemment sortir autre chose de nos collèges classiques, nids de résistance et de réaction! Erreur! Comme leurs maîtres, comme leurs parents, nos étudiants, au point de vue national, se divisent en plusieurs catégories. Personne n'a mieux stigmatisé ces diverses attitudes des Canadiens français que monsieur le chanoine Groulx dans une étude parue il y a quelque années et intitulée: "La Bourgeoisie et le National". Nous avons nos optimistes, nos résignés, nos indifférents, nos réactionnaires et... nos "snobs".

L'étudiant, hélas! souffre lui aussi de ce mal psychologique qu'est le snobisme. Le snob est un petit personnage qui n'a et ne veut rien avoir de canadien-français. C'est par excellence un adorateur du veau d'or et du veau d'argent. Au sujet de ses compatriotes, il a une opinion toute faite et il ne la changera pas; les Canadiens français sont une race de pauvres gens! Gens pas assez chics! On ne peut être riche, le devenir et continuer de se dire Canadien français. Faut-il ajouter que ces snobs sont irrémédiablement perdus pour nous? Pas même un coup de pied adroitement décerné au seul endroit vital de leur être ne les secouerait. Snobs ils mourront!

Une autre catégorie de jeunes Canadiens français, c'est celle de nos optimistes. Ils ne sont pas du méchant monde, nos optimistes, pas aussi méprisables que nos snobs. Nos optimistes, c'est curieux de le constater, se bouchent les yeux. Ils refusent de voir qu'un danger menace notre groupe ethnique. Nous sommes si bien à l'ombre du grand arbre qu'est le Pacte Confédératif! Orme gigantesque, de plus en plus dépouillé de ses plus belles feuilles, mais qui nous garantit tous nos droits! Plus de lutte! Fions-nous à l'honneur de nos co-contractants. Au surplus, pas d'agitation! Pas de discours trop bruyants! Ce serait désastreux. Nous pourrions perdre ce que nous avons déjà. Pratiquons le bonne entente, faisons les premières démarches, concédons, ne parlons pas d'empiètements, confions nos vies au légendaire fair-play britannique. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes! Nous avons des textes? Cela suffit à nous protéger. Tous savent même au Canada, que les écrits restent "scriptamment"...

Ces optimistes de chez-nous attachent l'avenir de leur nationalité au triomphe de leur parti politique. Pourvu que l'étoile libérale monte à l'horizon, notre survivance est assurée. Si l'étoile descend, c'en sera fait bientôt de ce qui nous est cher, de notre vitalité et même des textes protecteurs! Mieux vaut se taire, sauver nos ineffables textes, que de crier et de tout perdre! Nous avons là toute la mentalité de nos sempiternels optimistes. Ils vivent bien. Une seule chose les préoccupe; vivre en paix, dans la quiétude, s'arranger de façon à ne pas réveiller le lion qui dort à nos côtés. D'un optimisme si béat sont-ils, qu'ils ne voient pas ledit lion, même au milieu de son sommeil, allonger de temps à autre sa lourde patte, déchirer un texte, griffer un droit!

Nos optimistes nous nuisent-ils? Oui, autant que les snobs, un peu moins que les résignés et les indifférents. Ceux-là entravent complètement notre marche: les optimistes la paralysent.

Nous étudierons bientôt l'attitude des résignés, des indifférents, des réactionnaires.

Pierre KIROUL

Contraste

Pris sur le vif avec kodak naturel.

ENDROITS

Dans une maison plus ou moins propre de la rue X.

PERSONNAGES

Deux dames que j'appellerai: Mme Gorge-Sèche et Mme J'ai Soif.

DIALOGUE

Mme Gorge-Sèche: — J'te dis, vrai comme chu-t-icitte, ma chère, j'ai dû attendre exactement 13 minutes, debout près de la boîte-à-péchés avant de pouvoir me confesser.

Mme J'ai Soif: — C't'une vraie honte, c'est pas encourageant de faire sa religion: on attend, pis on attend, pis on attend encore.

—Et parlons donc des quêtes: un dimanche, quête pour les missions, un autre, quête pour la fabrique, ensuite quête pour le séminaire.

—Faut bien donner un petit quelque chose, autrement qu'est-ce que les autres commères vont dire?

—Hum!

—Hum!!

—Imagine-toi qu'on est rendu à donner quasiment 20 cents par dimanche.

—Heureusement que j'ai parfois la chance de leur passer un bouton de culotte.

—Ha, oui, j'voulais te dire ça.

—Quoi donc?

—J'ai réussi à avoir un 26 onces de Rye avant hier.

—Chanceuse va. Moi j'ai attendu une heure et demie et quand on était juste pour entrer on nous a demandé de revenir le lendemain.

—Alors hier tu comprends que j'me su pas fait prier pour me rendre de bonne heure. Après deux petites heures j'ai réussi à avoir ma part.

—Tu sais pas la dernière grande nouvelle?

—Non?

—Tu sais, John le fameux ivrogne de la rue X?

—Oui!

—Y'est mort la semaine dernière.

—C'tait tout de même un bon garçon. Chaque fois qu'il venait chez nous, y avait toujours une petite bouteille de fort dans sa poche.

—Hum! C'est vrai ça!

—Tu n'trouve pas qu'il serait à propos de faire quelque chose pour sa femme?

—J'va t'dire. Rien qu'hier, j'ai donné $2.00 à une petite fille qui vendait une brochure pour—une religion, pas la catholique certain.

—Ensuite?

—Bien, on a fait une quête pour l'ancien boxeur-Tue-Mouche et j'ai donné encore $2.

Alors on peut laisser faire pour la femme de John?

—Non, j'ai une idée. Quelle boisson préfère-t-elle?

—Il me semble que c'est le cocktail.

—Si on s'mettait ensemble pour lui en acheter un?

—Merveilleux. Comme idée géniale, t'as pas ton pareil.

—Alors c'est dit?

—Et ça se fera.

—Un petit verre avant de partir?

—C'est pas de refus, Mme Chose.

Finde la scène

Morale. — Mesdames et Messieurs, suis-je le seul à pouvoir assister à une scène semblable? Un jour ou l'autre de votre vie n'avez-vous pas, sinon joué, au moins assisté à une pièce semblable? C'est tout de même drôle! Pourquoi trouve-t-on le temps long à l'église quand on prétend aimer réellement le bon Dieu?

On peut attendre deux heures l'ouverture d'un débit de boisson et on trouve long d'attendre 10 minutes pour l'ouverture de la porte du ciel.

On peut donner deux dollars pour une oeuvre plus ou moins honnête et on trouve trop cher le petit dix sous de la place de banc à la messe du dimanche. Si les boutons de culotte ne sont plus de mode à la quête du dimanche, c'est peut-être que le prix de ces boutons est augmenté en temps de guerre.

Résolutions:

Moins aux oeuvres quelconques
Plus aux oeuvres de vraie charité.
Moins de liqueurs enivrantes
Plus de lait à nos enfants.

Maria

L'Habitation de Port-Royal

L'Habitation de Port-Royal, en Nouvelle-Ecosse, sera toujours un endroit d'intérêt spécial puisqu'elle constitue un lien avec plusieurs des "premiers évènements" de l'histoire du Canada. C'est là, sous le toit de ce qui fut le premier établissement européen durable au Nouveau-Monde, que vécurent Champlain et ses associés. On y fonda le premier cercle social d'Amérique "L'Ordre du Bon Temps". Ce fut également là que s'écrivit et se joua le premier drame canadien. Les semailles du premier blé, la culture du premier jardin, la construction du premier moulin à eau et de la première route, l'administration du premier baptême et la bénédiction du premier cimetière, pour ne mentionner que quelques-uns des "premiers évènements" se déroulèrent à Port-Royal, sur les rives du bassin d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, il y a près de trois siècles et demi.

En 1939, le Gouvernement fédéral érigea une réplique de l'ancienne Habitation de Port-Royal qui est maintenant un centre d'attraction pour les touristes visitant les Provinces maritimes. Le troupes anglaises d'invasion nucs de Virginie rasèrent en la première Habitation de Port-Royal après avoir dérobé tous les objets de valeur. C'est surtout d'après les gravures que laissa Champlain et les descriptions publiées dans ses "Voyages" en 1613 qu'on réussit à constituer un modèle de reconstruction dont on s'efforça ensuite de faire la reproduction aussi fidèle que possible.

L'Habitation de Port-Royal est maintenant considérée comme un des endroits les plus intéressants des Parcs nationaux historiques du Canada et elle continuera d'attirer plus spécialement les étudiants de l'histoire des premiers temps de la colonie, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. En plus d'être un monument commémorant plusieurs des "premiers évènements" dont notre pays fut témoin, elle constitue un magnifique exemple des premières traditions de construction européenne à être implantées dans le Nouveau-Monde. Sous la direction du Service les Parcs nationaux à Ottawa, de jolis meubles de l'époque sont ajoutés chaque année à la collection historique de l'Habitation.

La production du bauxite à Surinan, Indes occidentales néerlandaises, se chiffre pour les neuf premiers mois de l'année 1944, à 491,348 tonnes métriques.

• •

Le docteur Lowdermilk, Ingénieur américain qui a refertilisé la vallée du Tennessee, prétend, après étude approfondie, que la Palestine pourrait être de nouveau le "pays des pâturages fertiles" dont parle la Bible.

• •

Le cinéma joue un rôle de premier plan dans le monde, surtout depuis que l'on attache de plus en plus d'importance à la production du film éducatif.

Les caisses populaires

Les Caisses populaires Desjardins ont soutenu devant la Commission Royale d'Enquête sur la taxation des coopératives que le Gouvernement Fédéral se devait de maintenir les exemptions prévues en leur faveur par la Loi de l'Impôt sur leurs revenus et par celle de la taxation des surplus de bénéfices et voici les raisons à l'appui de leur demande:

Les Caisses populaires sont de vraies sociétés coopératives l'épargne et de crédit, reconnues d'ailleurs comme telles par la Loi des Syndicats coopératifs de Québec qui stipule:

"Ces activités coopératives ne sont pas réputées constituer l'exploitation d'un commerce, d'un établissement financier ou d'un moyen de profit."

Ce caractère coopératif des Caisses populaires a d'ailleurs été reconnu par l'honorable Euler, lorsque, en 1930, alors qu'il était Ministre de Commerce, il accorda un amendement qui exemptait de l'impôt sur le revenu les Caisses populaires par l'addition d'une clause à la section 4 de la Loi de l'impôt. Monsieur Euler s'exprima comme suit:

"Les membres de ces organisations mettent leurs économies en commun dans un but unique, celui de se prêter mutuellement leurs économies. C'est entièrement une institution coopérative".

(Hansard 1930, page 2644).

L'article 34 des statuts en vigueur dans toutes les Caisses populaires Desjardins stipule: "La société ne fait d'opérations qu'avec ses membres seulement".

Les Caisses populaires Desjardins sont au service exclusif de leurs membres. Par la distribution des excédents ou trop-perçus, en fin d'exercice, elles ramènent leurs opérations au prix coûtant. Leurs administrateurs travaillent gratuitement. Seul, le gérant peut être légalement rémunéré pour son travail.

Les Caisses populaires Desjardins protègent leurs membres contre les abus de l'usure, elles leur permettent de réaliser des économies par l'emploi d'un crédit avantageux et au prix coûtant. Il en résulte un meilleur pouvoir d'achat, plus de bien-être matériel, plus d'activité économiques, plus d'échanges de services et de biens, une plus grande prospérité chez les classes laborieuses. Toute l'économie nationale en bénéficie. Ainsi, l'Etat qui taxe les revenus des individus ainsi que hanges des biens, peut s'as- une plus grande source de s.

prospérité nationale réclac que les institutions coo- es d'épargne et de crédit présentent l'organisation ra- e et efficace de l'épargne crédit populaire, base de la prospérité générale, soient maintenues dans leurs droits acquis que leur reconnaît, depuis 1930, la Législation fédérale fiscale.

Quant aux réserves de nos Caisses, il est évident qu'elles n'appartiennent d'aucune façon aux sociétaires. La Loi des Syndicats coopératifs de Québec qui régit les Caisses populaires Desjardins ne permet jamais leur distribution entre les sociétaires. Au surplus, contrairement à ce qui se passe dans les entreprises capitalistes, elles n'influent aucunement sur la valeur des parts sociales, ni sur la distribution des trop-perçus en fin d'année. Elles sont constituées d'ailleurs à même une partie des excédents auxquels renoncent les coopérateurs afin de pourvoir aux pertes toujours possibles et d'assurer la sécurité économique à leur Caisse.

Sur le front de la colonisation

"La colonisation a été l'oeuvre du passé elle doit être l'oeuvre de l'avenir." (L'hon. J.-E. Perreault)

"C'est en vain qu'on recherchera la solution du problème social et économique ailleurs que dans un retour à la terre."

"Qu'on se le tienne pour dit, à moins d'aller demander au sol le salut, notre race périra, et il n'est pas besoin de s'abandonner à de longues considérations pour s'en convaincre..."

Ces paroles prononcées par le ministre de la colonisation dans un discours-programme en 1919, sont d'une grande actualité, surtout si l'on tient compte des problèmes que nous apportait la dernière guerre et ceux que suscitera la période l'après-guerre de cette deuxième guerre mondiale.

"Que chacun sache ce qu'il peut faire et qu'il le fasse. Si l'on ne peut agir, on peut aider, pousser, parler. A force de crier, on se fait entendre, on suscite des actes". (R. P. Dugré Jésuite). Paroles écrites en 1919. Cette vaillante invitation, encore de mise aujourd'hui, s'adressait, s'adresse à ceux qui réclamaient, réclament que la colonisaton reçoive une tranche généreuse du budget du gouvernement pour remplir dignement, efficacement son rôle!

La tragédie de Yalta

1er ACTE

Scène 1ère (1772) Partage de la Pologne par la Prusse, la Russie et l'Autriche.

Scène 2ème (1793) Partage de la Pologne par la Prusse et la Russie.

Scène 3ème (1795) Partage de la Pologne par la Prusse, la Russie et l'Autriche.

Scène 4ème (1939) Partage de la Pologne par la Russie et l'Allemagne.

• •

2ème ACTE
TEHERAN (1943)

"Au sortir de ces conférences amicales nous entrevoyons avec confiance le jour où tous les peuples du monde pourront jouir d'une vie libre de toute tyrannie et conforme à leurs désirs et à leur conscience".

— Roosevelt, Staline, Churchill.

• •

3ème ACTE
YALTA (1945)

Partage de la Pologne par la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

PROCLAMATION!

(Emise aux termes des Règlements touchant les logements d'urgence, arrêté en conseil C.P. 9439, du 19 décembre 1944)

AVERTISSEMENT

À TOUTES LES PERSONNES QUI PROJETTENT DE DÉMÉNAGER À

Victoria · Vancouver · New Westminster
Hamilton · Toronto · Ottawa · Hull

Afin de parer à l'état de surpeuplement, toutes les personnes qui se proposent de louer ou d'occuper un logement dans l'une quelconque de ces régions de logements d'urgence sont tenues par ordonnance de la Commission d'obtenir d'abord un permis de l'administrateur des logements d'urgence pour cette région.

L'ordonnance a pour but d'aider les personnes qui doivent demeurer dans ces régions à obtenir les logements nécessaires.

Avant de prendre les arrangements en vue de déménager dans l'un de ces districts, écrivez à l'administrateur pour obtenir tous les détails relatifs aux Règlements sur les logements d'urgence comme ils s'appliquent à ce district.

VOICI LE TEXTE DE LA LOI . . . Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement dans l'un de ces districts sans un permis d'administrateur (Formule E.S. 1)

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions contrairement à l'ordonnance commet un délit et, tout en encourant les sanctions prévues, elle recevra de l'administrateur l'ordre d'évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

Les Règlements concernant les logements d'urgence imposent des sanctions sévères à ceux qui gêneront ou qui entraveront ces efforts et à ceux qui ne se conformeront pas aux règlements ou à une ordonnance de la Commission ou des administrateurs.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

EB-4NF

LA VIE AGRICOLE

La production du bacon

par *C. R. Snyder*

A l'ouverture des hostilités, alors que la Grande-Bretagne faisait une pressante demande de bacon, deux jeunes fermiers de Shawinigan Falls décidèrent de faire de l'élevage du porc l'exploitation principale sur leur ferme de 300 acres. Ils élèvent aujourd'hui 600 cochons et en expédient 5,000 élevés sur les fermes environnantes. E. M. Snilner, l'aîné des deux, se charge de l'élevage et du marché, tandis que J.-W. Snilner veille à la production alimentaire. Gradués du collège Macdonald, ils sont versés en alimentation animale et en cultures fourragères.

Près de la porcherie, ils construisirent un entrepôt à grain équipé d'une broyeuse et d'un malaxeur. En vue de s'assurer des rations équilibrées adaptées à chaque stage de croissance, ils achètent des concentrés pour porcs et des suppléments minéraux qu'ils ajoutent en quantités requises au grain moulu pour obtenir soit des rations de croissance, soit des rations d'engraissement, suivant le cas.

Les jeunes cochons sont laissés avec leur mère jusqu'à l'âge de six à sept semaines. On les garde ensuite dans les stalles de croissance d'où ils sont finalement transférés aux stalles d'engraissement pour les "finir". A 5 mois et demi, ils sont prêts à être vendus. Seuls les porcs destinés à la reproduction sont laissés dans des parcs extérieurs. Les stalles de croissance sont munies de trémies automatiques et d'abreuvoirs pour assurer un approvisionnement continu d'eau fraîche. Pour obtenir une qualité supérieure de bacon, on opère une sélection soignée des jeunes truies qu'on accouple à des verrats Yorkshire, classés à l'enregistrement supérieur. Sur le marché un très fort pourcentage se classe A et B-1 et ces éleveurs trouvent que les octrois du gouvernement pour les sujets qui se classifient ainsi les aident à maintenir leur exploitation sur une base profitable. Comme l'hiver canadien est très rigoureux dans ce coin du pays, les frères Snilner ont installé un système de chauffage à eau chaude dans certaines stalles qu'on réserve aux jeunes sujets des portées d'hiver où on les garde jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment robustes pour ne pas souffrir d'une température plus froide.

On n'a pas non plus négligé le fumier. Dans la partie basse de la porcherie, on a aménagé une fosse en ciment dont la partie supérieure est plus basse que le plancher. Sur un des côtés de la fosse, la terre a été enlevée pour pouvoir y placer l'épandeur à fumier ou un camion à un niveau inférieur au plancher de la fosse de sorte que la manipulation du fumier se fait toujours en descendant. Pour parer à la perte de l'azote et pour accroître la quantité de phosphore contenue dans le fumier, on étend tous les jours du superphosphate granulé sur le plancher de la porcherie, après que celui-ci a été nettoyé.

Près de la ferme Snilner, se trouve une autre porcherie remarquable pour aménagement original. Comme son propriétaire n'aimait pas manipuler le fumier, il édifia sa porcherie sur un immense roc à fleur d'eau, là où la rivière tombe d'un escarpement très accusé. Le plancher de la porcherie suit la pente du rocher et, tous les matins, le fermier ouvre un robinet et au moyen d'un boyau, lave le plancher à l'eau courante. Le fumier s'écoule des rigoles dans un "dalot" central d'où il se déverse dans la rivière. On peut dire que la porcherie est sise sur une île, car un bras de rivière étroit mais profond passe derrière le roc et coule de cet escarpement. Cette partie de la rivière fournit l'énergie à une usine pour la mouture et le mélange des ingrédients nécessaires à l'alimentation rationnelle des porcs.

Sur 42,853 employés dans 24 industries, dont la Ligue antituberculeuse de Montréal a radiographié les poumons ces derniers temps, 1775 cas suspects ont été découverts, dont 850 étaient des cas minimes, 45 modérément avancés, 18 avancés. Presque tous ignoraient leur situation exacte.

Le traitement des semences

Par *B. Leslie Emslie*

En signalant régulièrement les pertes irremplaçables causées dans les récoltes, faute d'un traitement approprié des semences, le Dr K. W. Neatby, rédacteur agricole du North-West Line Elevators de Winnipeg, rend un service inestimable aux fermiers des Prairies et de partout ailleurs. Il mentionnait récemment une maladie qui se propage à un rythme alarmant, si on en croit les statistiques, la carie du blé. Pour l'année se terminant le 31 juillet 1943, 157 wagons de blé furent déclassés à cause de la carie, 363 l'année suivante et 347 pour la période se terminant le 17 décembre 1944. La progression est forte et on pourrait enrayer une telle perte par un traitement préventif des semences à la poudre de mercure, ajoutait le Dr Neatby.

On peut encore remedier par la poudre de mercure organique à de nombreuses maladies des semences de céréales, tels le charbon de l'avoine, le charbon couvert, le mille et la strie de l'orge et de plusieurs organismes qui entraînent la pourriture des racines. Il est impardonnable de ne pas traiter ses semences, quand on songe combien le soin en est peu coûteux, une demi-once de poudre fongicide suffisant à traiter un boisseau.

Le même traitement à la poudre de mercure organique peut s'appliquer au lin et aux pois dans une proportion respective de 1½ onces et une once par boisseau. La poudre de souffre organique, récemment découverte, peut être avantageusement employée dans le traitement des semences de pois de lin, de maïs et de plusieurs autres plantes du Dominion ainsi que les ministères provinciaux de l'agriculture se feront un plaisir de renseigner quiconque désirera des détails plus précis à ce sujet.

La sagesse n'a point de honte de paraître enjouée. — Fénelon.

Il est presque impossible d'obtenir des combustibles à Amsterdam et si on en trouve sur le marché noir, c'est à raison de $180.00 la tonne.

• •

En décembre 1944, 53 des 17,000 Juifs canadiens enrôlés dans nos forces armées avaient été décorés pour bravoure au combat.

• •

Sur 9904 décès survenus à Montréal en un an, 647, soit 6.49 pour cent sont attribuables à la tuberculose; et 68 pourcent des décès causés par 16 maladies contagieuses sont la fait du bacille tuberculeux, pourtant facile à tuer une fois qu'on l'a dépisté par la radiographie.

PARTOUT où l'humanité peine et souffre, partout où la guerre exerce ses ravages, se dresse l'emblème de la Croix-Rouge, qui ravive l'espérance. Cette grande institution se fait un devoir de réconforter, de nourrir, de vêtir, de soigner ceux qui ont besoin de son aide. L'oeuvre de la Croix-Rouge est immense. Ses cliniques de donneurs de sang fournissent le sérum qui sauve la vie de milliers de combattants.

Pensez aux prisonniers de guerre auxquels la Croix-Rouge expédie régulièrement des colis de vivres, aux civils—hommes, femmes et enfants—que la guerre a chassés de leurs foyers et qui se tournent anxieusement vers nous. Ils dépendent de la Croix-Rouge et ils savent que cette société ne pourrait poursuivre son oeuvre, si les Canadiens ne l'aidaient pas.

Répondez donc à cet appel. Donnez généreusement. Il faut recueillir $10,000,000. Jamais votre aide n'a été aussi nécessaire!

La mise est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, le "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de onze Nations Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

FW-45

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

Un congrès des instituteurs à Sudbury

Vendredi le 2 mars, avait lieu à la Salle Ste-Anne le Congrès annuel des instituteurs et institutrices des district d'inspectorat de MM. les inspecteurs Millette et Godbout. Au nombre d'environs deux cents, ces instituteurs et institutrices sont venus de toutes les paroisses environnantes d'aussi loin que le Sault-Ste-Marie.

La journée commença par la messe à 9 hres à l'église Ste-Anne célébrée par le Rév. Père Dupras, s.j., Le Rév. Père Sauvé, O.M.I. de Ottawa, donna le sermon.

Ensuite, à la salle Ste-Anne, il y eut inscription de tous les instituteurs et institutrices présents et M. Milette ouvre le congrès par la prière habituelle. Il souhaite la bienvenue à tous les Congressistes.

Le programme fut comme suit:

1. — Nomination d'un président et d'une présidente pour la journée. M. Maurice Gravelle et Mlle Cécile Giroux, de Coniston.

2. — Cours d'enseignement des sciences sociales pour les primaires par Mlle Lucienne Thibodeau, de Coniston.

3. — En termes éloquents, M. l'inspecteur Milette traita de l'histoire du Canada en appuyant sur quatre points: l'histoire et le patriotisme, l'histoire et le civisme, l'histoire et la morale, l'histoire et la culture intellectuelle.

4. — Leçon de littérature anglaise sur "Home, Sweet Home", par la Rév. Sr. Jean-Wilfrid et ses élèves de la 7ème année, école Nolin.

A midi, dîner. A 1.30 hres, reprise de la séance. Principaux personnages présents: le Rév. Père Villeneuve, de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, le Rév. Père Dupas, les Rév. Pères Belcourt et L. Cadieux, du collège et M. le Dr Tanguay.

5.— Classe de français — Sr Rita de la Croix, de l'école Centrale avec ses fillettes de 1ère année.

6. — M. l'inspecteur Godbout parle de grammaire française, de méthodes d'enseignement, et de l'initiative personnelle que doivent avoir les maîtres et les maîtresses.

Pendant l'intermission, tous les congressistes furent priés de faire connaître à leurs compagnes et compagnons leurs noms, leurs classes, et où ils ou elles enseignent. Excellente manière de faire connaissance.

7. —M. Michel Collin fut invité à expliquer aux Congressistes ce qu'est l'A.E.F. et l'O.T.F., leur fit comprendre le besoin de se joindre à cette association canadienne-française plutôt qu'à une association comme la "English Teachers Catholic Association".

8. — Sr. Marie-Arthur, Fille de la Sagesse, principale de l'école de Blind River, parla du si important sujet de l'arithmétique et démontra quelques unes des méthodes faciles pour l'enseigner.

9. — Sr Ste-Cécile de Rome, Sr. de l'Assomption, principale à l'école de Warren, parla de l'enseignement de l'anglais à la 7e année du cours primaire. Sa causerie fut très appréciée de tous.

Ensuite le Rév. Père Sauvé, dans une courte allocution, dit son plaisir d'être parmi nous pour cette journée. Il est très heureux de constater que Sudbury et les environs sont si fervents à la cause française, et qu'à Ottawa, on nous cite fréquemment en exemple.

M. Gravelle, président, remercia le Rév. Père Sauvé.

En vue de remercier tous ceux qui firent de cette journée un succès plusieurs congressistes leur proposèrent des votes de remerciements.

Comme résolution du congrès on adopta unanimement une décision de faire un nouveau Congrès, l'an prochain à l'automne. C'est tout probable qu'on pourra alors organiser un banquet pour cette journée Un comité fut choisi en vue du prochain Congrès: Prés. M. Lucien Renaud, Vice-Prés., Mlle Cécile Giroux; Sec.-Trés. Mlle Jeannette Miron. Conseillers: M. Forget, inst. à Minnow Lake et M. Huot, principal de l'école de Coniston.

Après l'élection, M. Renaud remercia de l'honneur qu'on lui avait fait en le choisissant et promit de faire son possible pour que le prochain congrès soit un succès.

En dernier lieu, M. l'inspecteur Milette remercia tout le monde et leur donna rendez-vous pour l'an prochain.

Le congrès se termina par le chant "O Canada".

Pendant tout le cours de la journée il y eut une double exposition de livres pour les institutrices. Livres français, surtout pour les enfants, par Mlle R. Lemieux, de la Librairie Loisirs, et livres d'enseignement du ministère de l'éducation par Mlle Lacoste, secrétaire de M. l'inspecteur Millette. Ce dernier, le même que M. l'inspecteur Godbout, à plusieurs reprises au cours du congrès encouragèrent fortement les instituteurs et institutrices de profiter de l'occasion pour connaître et acheter des volumes français pour monter leur bibliothèque et pour donner en récompenses à leurs élèves.

Si . . .

Si vous avez en main le numéro de "L'Ami du Peuple" du 15 février, vous nous rendriez un grand service en nous l'envoyant. Ce numéro est épuisé et nous n'en avons plus pour notre collection.

La Direction

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech — Téléphone: 6-6302

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7646 11 RUE ELM, EST

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Chelmsford

Samedi le 17 février, est décédé à la demeure de sa fille M. Joseph Leduc. Il était âgé de 76 ans. Il est né à Ste-Justice, de Newton. Il demeura à Chelmsford durant 36 ans et depuis un an il était chez sa fille, Mme A. Brosseau, à Verner. Les funérailles ont eu lieu à Verner et l'inhumation au cimetière de Chelmsford. La dépouille mortelle fut portée par quatre fils du défunt: Adonai, Ferdinand, Louis et Delvini, et deux de ses gendres: MM. Aldasse Brosseau et Polydore Gratton.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept filles: Mme Adolphe Brosseau (Léa); Mme Henri Brosseau (Alexina); Mme Alphonse Laurin (Ida); de Larchwood; Mme Eugène Blais (Alma); Mme Polydore Gratton (Osanna), de Chelmsford; Mme Aldasse Brosseau (Donalda), de Verner; Mme David Lacelle (Yvonne), de Markstay; six fils: MM. Joseph, de Estaire, Adonai, de Sudbury, Louis, Ferdinand, Doriva et Delvini de Larchwood, Ont; aussi 81 petits-enfants et 36 arrières petits-enfants.

Se rendaient à Verner à l'occasion des funérailles: MM. Noé Faubert, H. Leduc, Louis, Delvini et Ferdinand Leduc, MM. et Mmes Adonai Leduc, Adolphe Brosseau, Alphonse Laurin, Dassise Brosseau, Henri Brosseau, M. Polydore Gratton et sa fille Marielle.

BAPTEME

M. et Mme Wilfrid Laurin ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Gisèle-Romance. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Laurin, de Sulbury.

VA-ET-VIENT

MM. et Mmes Donat Normandeau, Germain Charbonneau, Mlle Gabrielle Charbonneau, de Sudbury, visitaient M. et Mme Paul Bélanger, dimanche dernier.

M. et Mme J. Tourigny visitait M. et Mme D. Guindon à la fin de semaine.

Les instituteurs et institutrices de notre paroisse assistaient au congrès pédagogique tenu à Sudbury le 2 mars. Nous remarquions les Rév. Soeurs St-Hector, Louis-Auguste, Thérèse-Lucille et Marie-Armette, Soeurs Grises de la Croix, Mmes V. Perras. L. Vaillancourt et H. Berthiaume. Mlles J. Bastien, G. Blais, C. Blais, T. Bélanger, H. Beaudoin, J. Tremblay, G. Pitre, E. Mayer, F. Marcotte, T. Forget. MM. P. Groulx et L. Caron.

St-Charles

Le 28 février, à l'école St-Thomas de Warren, avait lieu le concours de Français. Le tout fut sous la direction de M. Arthur Godbout, inspecteur. M. le curé H. Plouffe, de Warren, M. Huot, principal de l'école de Coniston et M. Lionel Roy de Warren étaient les juges du concours.

Les concurrents étaient M. Lucien Raymond, fils le M. et Mme Joseph Raymond, Mlle Simone Simon, enfant de M. et Mme Alexandre Simon, tous deux de Warren et élève de Rév. Sr St-Alfred du Sauveur. A.S.V. Mlle Agnès Taylor, fille de M. et Mme Raoul taylor, le St-Charles, et élève de Rév. Sr Ste-Lucienne, A.S.V. Mlle Yvette Noël, fille de M. et Mme Roméo Noël, et M. Jean-Guy Dupuis, fils de M. et Mme Edouard Dupuis, de St-Charles. Tous deux sont élèves de Mlle Sylvia Laforge.

Les heureux gagnants du concours furent M. Lucien Raymond et Mlle Simone Simon, de Warren.

Une séance était organisée le même soir par les Rév. Soeurs de l'Assomption, de Warren, en l'honneur des concurrents.

Le programme était comme suit:

1.— Chant par les filles: "La Jeunesse qu'il nous faut".

2.— Pièce par la Classe des petits. Institutrice, Mlle Ethier. "Mes trente jours dans l'armée".

3.— Saynète: M. Le Tréma et Mme La Virgule.

4.— Petite pièce: "Dollard des Ormeaux".

Après ces jolis petits morceaux, M. A. Godbout adressa quelques paroles à l'audience et encouragea les parents et le personnel enseignant à montrer aux enfants la belle langue canadienne-française et il a insisté pour que l'année prochaine, il y ait plus de concurrents de Warren et de toutes les paroisses environnantes qui participent à ce concours. Ensuite, M. l'abbé Plouffe adressa lui aussi quelques paroles et proclama les vainqueurs. Chacun des concurrents reçut un cadeau donné par leur section scolaire respective.

Un beau livre a été discerné à M. Lucien Raymond pour le total de points, le plus élevé.

La soirée se termina par le chant "O Canada".

Tout notre personnel enseignant doit se rendre vendredi le 2 mars à Sudbury pour une assemblée pédagogique.

Rév. Soeur Ste-Emilia est de passage chez les Rév. Soeurs de l'Assomption de Warren.

M. Hector Laforge ainsi que sa famille sont déménagés à Sudbury.

Mlle Clara Lalonde et Mlle Olive Gignac étaient de passage à Sudbury dernièrement.

M. Omer Asselin est de retour de Niagara-Falls ,après avoir travaillé à cet endroit pendant quelque temps.

M. et Mme Léo Dupuis étaient de passage à Sudbury en fin de semaine.

Mme Albert Lefebvre jr. de Sudbury, passe quelques jours à St-Charles.

M. et Mme Lionel Gervais, de Sudbury, étaient ici dimanche dernier.

Mlle Jeannine Landry est arrivée pour quelque temps chez M. Georges Piché.

M. Louis Asselin, de l'armée canadienne, était de passage ici dimanche.

M. et Mme Marcel Gignac sont déménagés à Markstay.

Verner

Mme Joseph Goulet passe quelque temps à l'hôpital St-Joseph de Sudbury pour y subir un traitement.

A l'occasion de la mort de Mme Alphonse Legendre de nombreux parents étaient dans la paroisse. Nous remarquions entre autres. son fils, le soldat R. Legendre, de Hull, l'aviateur S. Primeau et son épouse, de Ottawa, M. et Mme Lucien Renault, de Sudbury, le militaire J. Lafond et M. Alcide Caubon, du collège du S.-Coeur de Sudbury.

M. S. Robert de Sudbury rendait visite à ses parents dimanche dernier.

DECES

Vendredi, le 23 dernier, Mme Alphonse Legendre, septuagénaire, s'éteignait à la demeure de sa fille, Mme Oswald Lafond. Les funérailles eurent lieu lundi matin en l'église paroissiale au milieu d'un concours d'un grand nombre de parents et d'amis. L'inhumation se fit au cimetière local. Son époux la précédait dans la tombe il y a un an à peine.

A la famille éprouvée, l'Ami du Peuple offre ses sincères condoléances.

Samedi le 24 février, M. Ernest Brault de Lavigne est décédé dans un hôpital de North Bay après quelques jours de maladie. La dépouille mortelle fut exposée chez son frère, M. Alphonse Brault. Les funérailles eurent lieu à Lavigne.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Sans raison l'homme est gai, sans raison il s'afflige. — Boileau.

Hanmer

GOURET

Dimanche dernier nous reçevions la visite des Trois clubs suivants: Sudbury, Chelmsford et Capréol. Dans la joute des "Sudbury" contre les "Hanmer", les joueurs le Sudbury ont subi une défaite de 9-4. Parmi les compteurs de Hanmer on y remarquait MM. Clyde Denis, Claude Brunel, Roméo M. et Armand Emond.

Dans une autre partie les "Chelmsford" ont défait les "Capréol" avec un score de 10-5.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Armand Emond, Mlle Cécile Emond, de Sudbury et Claude Proulx, de l'armée canadienne, visitaient leurs parents et amis en fin de semaine.

M. Théodore Despâtie est de retour d'un voyage à Toronto. Il nous quittait mercredi dernier pour reprendre sa classe à Verner.

M. Ernest Labre est aussi de retour d'un voyage à Ottawa et Montréal où il visitait ses deux soeurs, Mme Donat Prud'homme et Mlle Hortense Labre.

Mme Hubert Tassé recevait la semaine dernière la visite de sa fille, Mme David Bourguignon, de Ottawa.

BAPTEME

M. et Mme Delphis Landry sont les heureux parents d'un fils baptisé par le Rév. Père S. Charpentier, sous les prénoms de Joseph-Robert-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Proulx. Porteuse, Mlle Cécile Landry.

"L'Oeil"

L'Oeil de février, qui vient de paraître, contient une nouvelle gerbe d'articles variés. A l'occasion de la déclaration épiscopale, Pierre Viviers rappelle la lutte de cette revue contre le communisme et pour la Pologne. Louis Lambert expose le rôle du gouverneur et la souveraineté de la province de Québec; trois articles ont trait à la Pologne et au communisme, dont l'un intitulé *l'Impérialisme soviétique*, par Mae Boileau; M. J.-J. Poelhekke, directeur du bureau d'information des Pays-Bas, nous fait faire un intéressant voyage au Brabant et au Limbourg; l'hon. juge Fabre-Surveyer raconte ses souvenirs de "La Glu" et de Marcelle Géniat; Alfred Ayotte traite de la jeune artiste Alma Vadeboncoeur, dont la photo illustre la couverture; enfin, *l'Oeil* de février contient toutes les rubriques ordinaires: chronologie, échos politiques, foire aux lettres, romans-nouvelles, page d'espagnol, cinéma, amour, délices et modes, etc.

L'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue; 934 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la Banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

La Ligue antituberculeuse de Montréal, qui possède maintenant deux appareils de radiographie, pourra examiner 100,000 employés de la région métropolitaine en 1945.

• •

La bière a existé de tous temps: on a découvert récemment que les Egyptiens buvaient une boisson appelée "Zython", qui n'était rien autre qu'une bière tirée de l'orge fermentée.

Au **GRAND**
JEU. VEN. SAM. LES 8, 9, 10 MARS
"THE WAGONS ROLL AT NIGHT"
avec Humphrey Bogard, Joan Leslie
"SILVER CITY KID" ..... avec Allan Lane
Aussi: Caricature et série.
LUN. MAR. MER. LES 12, 13, 14 MARS
"TIGER SHARK"
avec Edward G. Robinson
"POLO JOE" ..... Joe E. Brown
Et les nouvelles

Théâtre **REGENT**
DIMANCHE A MINUIT, LUN. MAR. MER. les 12, 13, 14 MARS
We Dive at Dawn
aussi
"LET'S GO STEADY"